



RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ROUSSILLON

ANNÉE 2025

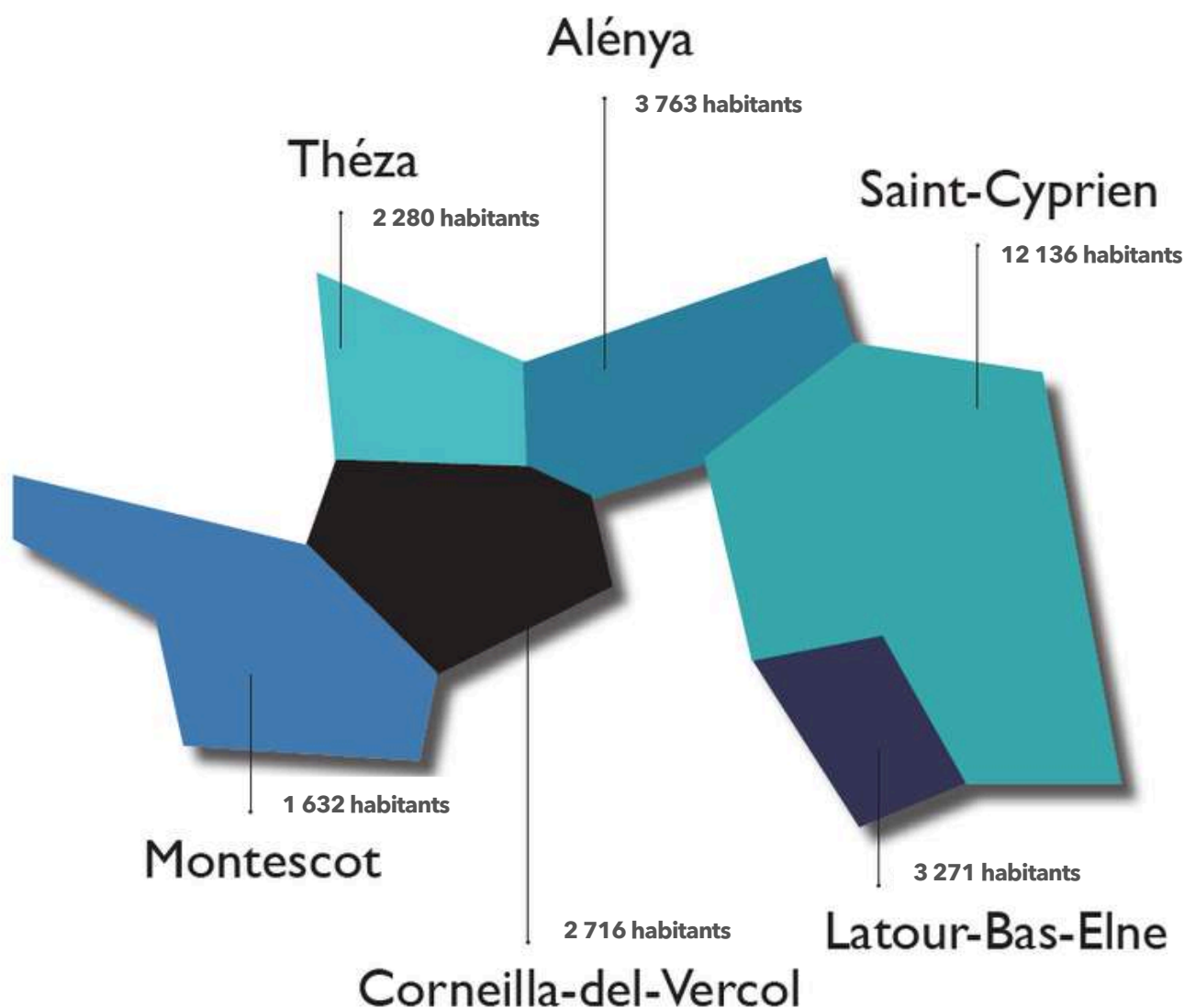
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ROUSSILLON

6 COMMUNES, 1 TERRITOIRE

Créée en 1992, la Communauté de communes Sud Roussillon est composée de 6 communes depuis le 1^{er} janvier 2013.

Elle s'organise autour de sa ville centre Saint-Cyprien et compte 25 798 habitants.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) a confirmé et conforté la Communauté de communes ; depuis 2017, de nouvelles compétences ont été transférées comme la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ou les compétences Tourisme et Développement économique.



SOMMAIRE

04 LA GOUVERNANCE

06 LES COMPÉTENCES

08 LES RESSOURCES HUMAINES

10 LES FINANCES

15 LA COMMUNICATION

17 L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

20 LE TOURISME

22 L'ESPACE AQUASUD

24 LE PÔLE ENVIRONNEMENT

29 L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

33 LA GEMAPI

35 L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

37 LA GESTION DES DÉCHETS

51 MOBILITÉ DOUCE

53 LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE
TERRITORIAL (PCAET)



LA GOUVERNANCE

Le conseil communautaire, organe délibérant, est chargé d'administrer l'établissement. Il est composé de 37 conseillers communautaires.

La répartition des 37 sièges est déterminée en fonction de la population municipale suivant un accord local des 6 communes respectant notamment les règles suivantes : chaque commune doit disposer d'au moins un siège et aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

Le bureau communautaire est composé du Président et de 9 Vice-présidents.

Le Président est l'organe exécutif de l'établissement, il prépare et exécute les délibérations du conseil et du bureau.

Le Président et le bureau reçoivent délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant.

Composition du conseil communautaire

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Thierry DEL POSO
Président
Maire de Saint-Cyprien

Jean-André MAGDALOU
1^{er} Vice-président
Maire d'Alénia

François BONNEAU
2^e Vice-président
Maire de Latour-Bas-Erne

Christophe MANAS
3^e Vice-président
Maire de Corneilla-del-Vercor

Louis SALA
4^e Vice-président
Maire de Montescot

Jean-Jacques THIBAUT
5^e Vice-président
Maire de Théza

Jean ROMÉO
6^e Vice-président
Conseiller municipal
Saint-Cyprien

Robert OLIVE
7^e Vice-président
Adjoint au Maire
d'Alénia

Nathalie PINEAU
8^e Vice-présidente
Adjointe au Maire de
Saint-Cyprien

Dominique ANDRAULT
9^e Vice-président
Adjoint au Maire de
Saint-Cyprien

Autres élus communautaires

ALÉNYA

Alain FERNANDEZ
Magali FONTENEAU
Colette ROIG
Sylvie TORRES

CORNEILLA-DEL-VERCOL

Valérie LISSARRE
Manon SABARDEIL

LATOUR-BAS-ELNE

Danielle CULAT
Pierre ROGE
Eva SOUBIELLE

MONTESCOT

Eliane BERDAGUER
Myriam DARDENNE

THÉZA

Suzanne SICARD
Thierry SOLDÀ

SAINT-CYPRIEN

Stéphane CALVO
Joëlle CANAVY
Marie-Claude DUCASSY-PADROS
Jacques FIGUERAS
Ange GARCIA
Jean GAUZE
Pascale GUICHARD
Thierry LOPEZ
Marie-Thérèse NEGRE
Anne-Marie PEGAR-BOIX
Angèle PEREZ
Katia ROMAGOSA
Pierre ROSSIGNOL
Thierry SIRVENTE

CHIFFRES-CLÉS 2025

37 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

- 6 élus d'Alénia
- 3 élus de Corneilla-del-Vercol
- 4 élus de Latour-Bas-Elne
- 3 élus de Montescot
- 18 élus de Saint-Cyprien
- 3 élus de Théza

A close-up photograph of a hand holding a black marker, writing on a checklist. The checklist has several items with checkboxes, some of which are already marked. The word 'CHECK' is visible at the top left of the list. The background is slightly blurred, showing more of the document and the hand.

LES COMPÉTENCES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Création, aménagement et entretien des voiries communautaires
- Protection et mise en valeur de l'environnement : création de sentiers multi-usages, projets environnementaux dans les zones naturelles
- Constitution de réserves foncières
- Exercice du droit de préemption urbain

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique
- Zones d'activités économiques
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales de proximité d'intérêt communautaire

ANIMATION DU TERRITOIRE

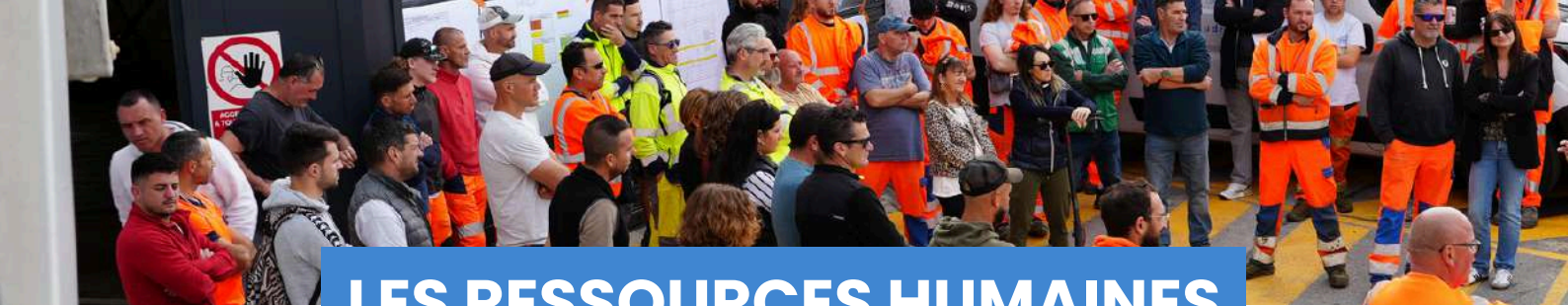
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire : la piscine intercommunale Aquasud
- Construction d'équipements culturels d'intérêt communautaire : les salles multimédia polyvalentes
- Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque inondation ainsi que de la gestion et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- Coordination, animation, information et conseil pour réduire les conséquences négatives des inondations et crues torrentielles, dans le cadre de démarches de gestion concertée (SLGRI, PAPI...)

SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Eau et assainissement
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Entretien de l'éclairage public
- Gestion des fourrières animale et automobile
- Défense extérieure contre l'incendie : pose et entretien des poteaux incendie

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Politique du logement social d'intérêt communautaire : garanties d'emprunt, participations financières
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Gestion locative du bâtiment de la gendarmerie

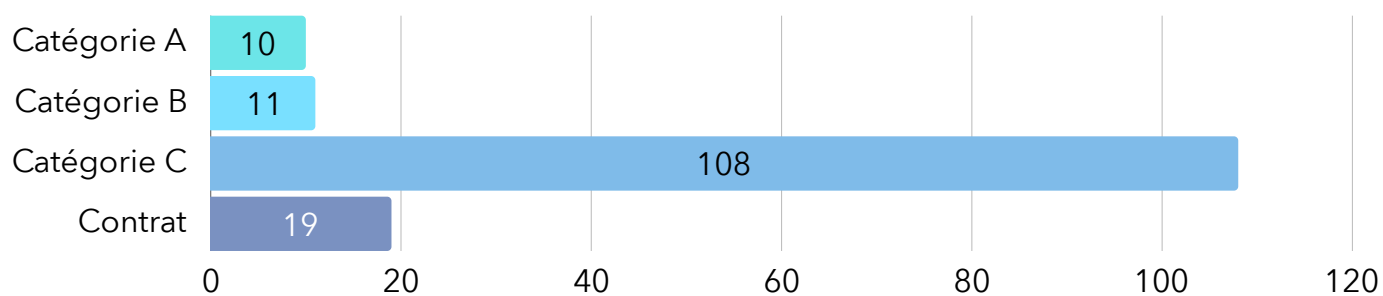


LES RESSOURCES HUMAINES

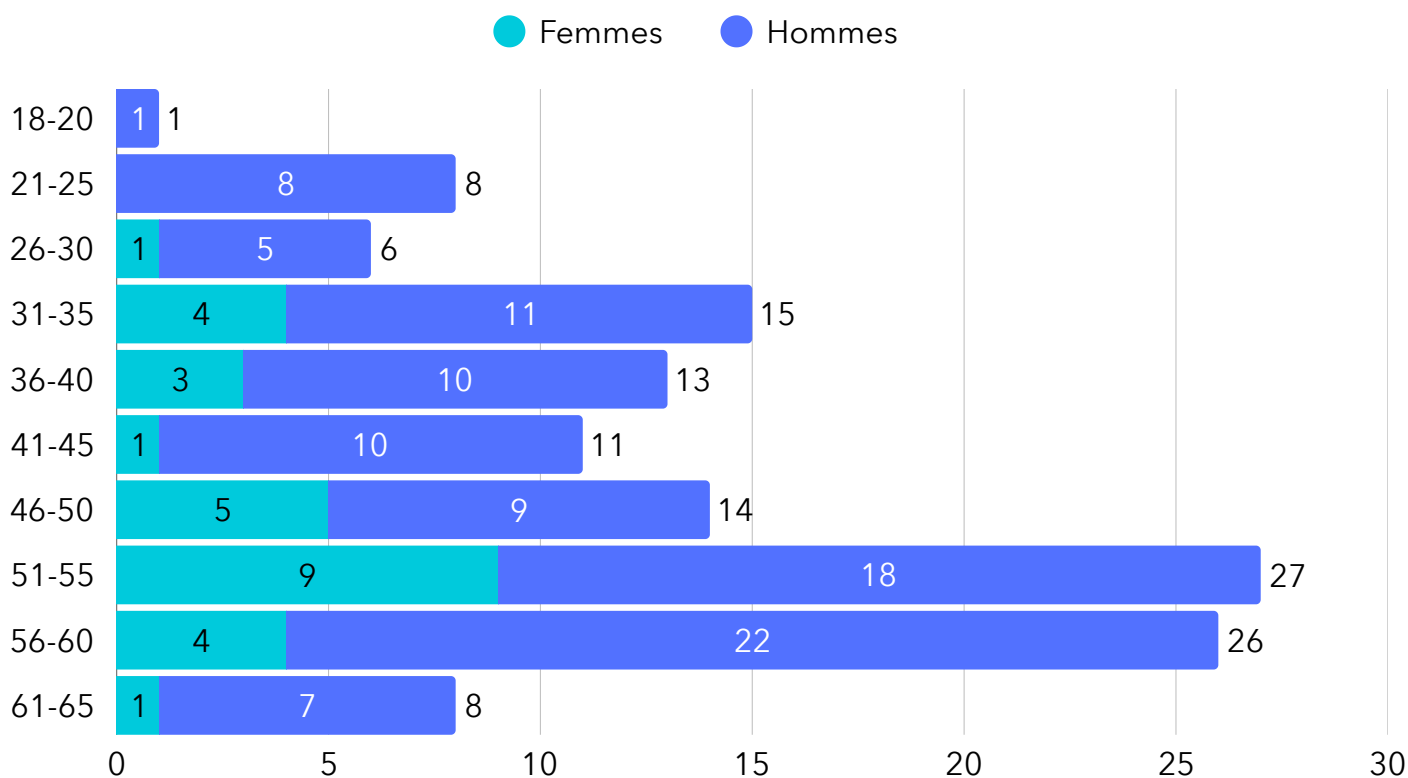
Pour mettre en valeur leur projet politique, les élus de Sud Roussillon s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 129 agents, répartis dans les différents services de la Communauté de communes.



RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR CATÉGORIE



PYRAMIDE DES ÂGES



FOCUS 2025

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PAR LA FORMATION

Au cours de l'année 2025, les agents de Sud Roussillon ont suivi des actions de formation pour un total de 208 jours dont 71 jours organisés par le CNFPT. Les actions organisées par le CNFPT sont financées par la cotisation de 0,9 % calculée sur la masse salariale mensuelle.

Le coût des autres formations plus spécifiques s'élève à 22 027,80 euros.

LES FINANCES

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) est établi entre les 6 communes pour la durée du mandat 2020-2026.

Basé sur une maîtrise des charges de fonctionnement, un maintien des taux de fiscalité et un endettement constant, ce pacte financier affiche un volume d'investissement de plus de 47 M€ sur le mandat.

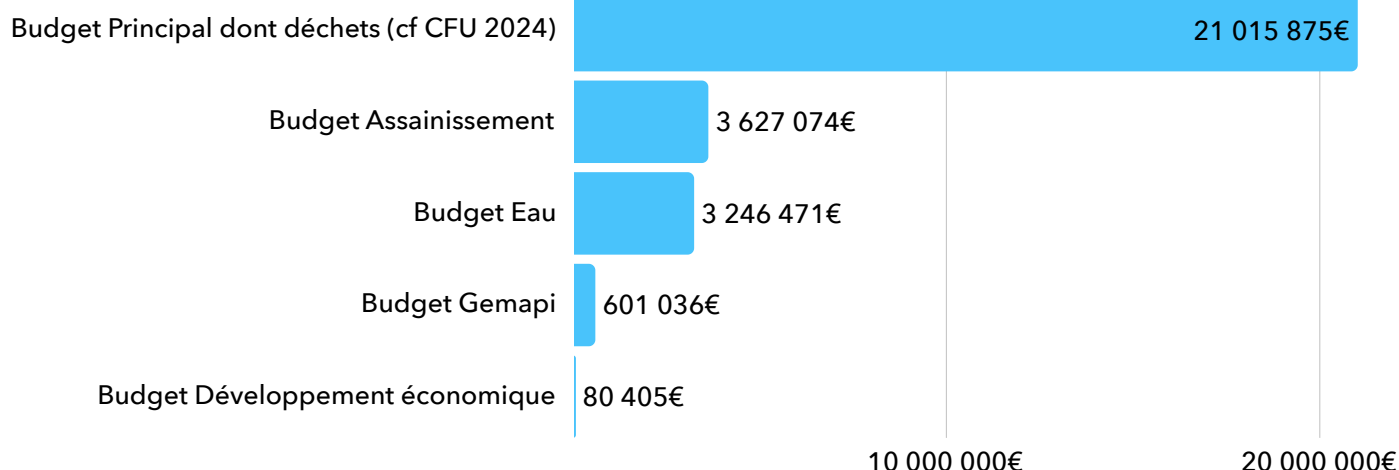
LES DÉPENSES 2025

28 570 861 € Dépenses de fonctionnement

18 057 090 € Dépenses d'investissement

(tous budgets confondus)

● Les dépenses 2025



LES RECETTES 2025

32 735 152 € Recette de fonctionnement
14 499 028 € Recettes d'investissement
Dont 4 M€ d'emprunts

LES DETTES 2025

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2025
11 739 099€ sur le budget Général
6 589 085 € sur le budget Eau
6 487 649 € sur le budget Assainissement

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2020-2026

	Total 2020-2026	Montant Eau et Asst	Montant Budget général	GEMAPI
<i>Equipements communs</i>	6 000 000,00		6 000 000,00	
Alénia	2 540 000,00	1 057 600,00	1 482 400,00	
Corneilla-del-Vercol	1 340 000,00	611 300,00	728 700,00	
Latour-Bas-Erne	2 545 831,00	914 200,00	1 631 631,00	
Montescot	982 343,00	443 500,00	538 843,00	
Saint-Cyprien	16 322 600,00	8 481 300,00	6 841 300,00	1 000 000,00
Théza	1 269 226,00	492 100,00	777 126,00	
TOTAL	31 000 000,00	12 000 000,00	18 000 000,00	1 000 000,00

HYPOTHÈSES RETENUES

- 12 M€ pour l'eau et l'assainissement (7 M€ Eau + 5 M€ Asst) (10 M€ en 2014)
- 13 M€ pour le budget général (idem 2014). Sur la part de Saint-Cyprien retrait de 1 M€ pour GEMAPI (dragage). Le reste des investissements GEMAPI pris sur la taxe.
- 6 M€ pour les équipements communs (2 M€ en 2014).

RÉALISATIONS 2025

	Total 2020-26	Réalisé 2025
Équipements commun	6 000 000	3 486 309,64
Sentiers	Appel à projet + Voies douces	2 219 637,57
REUT	3 500 000	1 037 312,44
Alénia	2 540 000	302 866,95
Corneilla-del-Vercol	1 340 000	190 322,02
Latour-Bas-Erne	2 545 831	112 595,80
Montescot	982 343	52 686,41
Saint-Cyprien	16 322 600	5 232 565,83
Théza	1 269 226	466 081,45
TOTAL (sans sentiers ni REUT)	31 000 000	9 843 428,10

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU PACTE FINANCIER 2020-2026

	TOTAL 2020-2026	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Equipements communs	6 000 000,00	836 255,82	779 300,38	1 863 065,91	2 763 595,86	3 003 404,07	3 486 309,64
Sentiers	AAP + voie verte	28 580,76	420 836,77	42 627,92	524 901,43	3 177 171,51	2 219 637,57
REUT	3 500 000,00					2 476 361,70	1 037 312,44
Alénia	2 540 000,00	312 926,07	185 416,91	804 465,63	720 141,44	171 149,36	302 866,95
Corneilla-del-vercol	1 340 000,00	161 080,48	61 406,32	45 741,52	86 046,50	296 476,32	190 322,02
Latour-Bas-Elne	2 545 831,00	513 112,08	366 475,39	678 538,68	410 816,33	794 465,02	112 595,80
Montescot	982 343,00	348 253,13	140 198,09	29 051,14	84 082,04	124 520,21	52 686,41
Saint-Cyprien	16 322 600,00	1 962 974,83	828 439,48	1 816 416,56	2 509 433,31	4 224 434,44	5 232 565,83
Théza	1 269 226,00	103 289,01	42 332,28	27 695,71	111 117,99	256 893,52	466 081,45
TOTAL (sans sentiers ni REUT)	31 000 000,00	4 237 891,42	2 403 568,85	5 264 975,15	6 685 233,47	8 871 342,94	9 843 428,10
TOTAL GENERAL		4 266 472,18	2 824 405,62	5 307 603,07	7 210 134,90	14 524 876,15	13 100 378,11

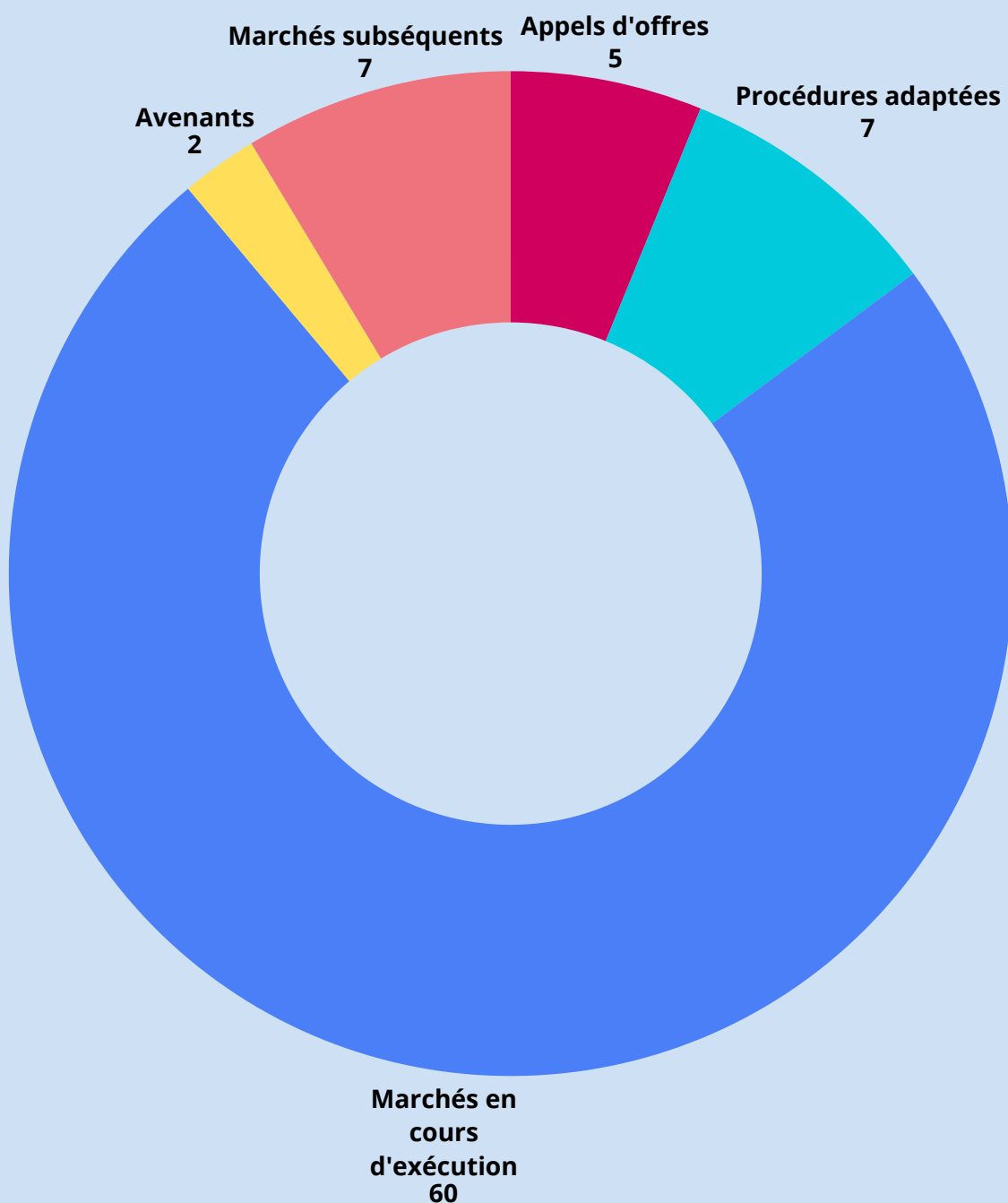
Total des investissements sur le mandat : 47 233 970.03 €

MARCHÉS PUBLICS

Le service des marchés publics gère les procédures de mise en concurrence liées à la commande publique. Il organise la tenue des commissions d'appel d'offres, en collaboration avec les différents services et veille au respect de la libre concurrence.

FOCUS 2025

RÉPARTITION GLOBALE DE LA COMMANDE PUBLIQUE 2025



Au cours de l'année, 19 procédures de passation de marchés publics ont été lancées, aboutissant à la signature de 34 marchés, répartis comme suit :

- 5 appels d'offres
- 7 procédures adaptées (MAPA)
- 7 marchés subséquents à des accords-cadres

Par ailleurs, 2 avenants ont été signés au cours de l'exercice, afin d'adapter certains marchés en cours aux évolutions des besoins ou aux réalités techniques rencontrées.

À la clôture de l'exercice, 60 marchés étaient en cours d'exécution.



LA COMMUNICATION

En 2025, le service communication a continué son travail au quotidien : faire connaître les projets de la Communauté de Communes et donner envie aux habitants des 6 communes de s'y intéresser.

TROIS PRIORITÉS ONT GUIDÉ L'ANNÉE :

- La valorisation des services au quotidien (gestion des déchets, environnement, eau, mobilités douces).
- Le renforcement de l'identité numérique sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) mais aussi nos sites internet (Ambition, Déclic, Foulées de Sud Roussillon).
- Le rayonnement événementiel du territoire, porté notamment par le succès de la communication des Foulées de Sud Roussillon.

STRATÉGIE DIGITALE & RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook, Instagram et LinkedIn restent nos canaux principaux pour informer les habitants en direct : travaux, gestion des déchets, actualités de l'eau... On y relaie aussi les événements portés par les 6 communes, et on mise de plus en plus sur des courts formats (Reels et Stories) pour valoriser le cadre de vie et le patrimoine du territoire.

- Nombre de publications réalisées : 142 publications
- Nombre total de vues : 1 134 227



5 613 abonnés en 2025
(+613 durant l'année)



1 180 abonnés en 2025
(+223 durant l'année)



2 483 abonnés en 2025
(+550 durant l'année)



COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE : LES FOULÉES DE SUD ROUSSILLON 2025



Organisées le week-end du 31 mai et 1^{er} juin 2025 (courses enfants et randonnée gourmande le samedi, semi-marathon, 10 km et 5 km le dimanche), les Foulées de Sud Roussillon ont été le grand rendez-vous de l'année côté événementiel et sportif.

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION DÉDIÉE

Une stratégie spécifique a été déployée sur les comptes Instagram et Facebook de l'événement pour maximiser les inscriptions et faire vivre les courses avant, pendant et après l'épreuve :

- Phase de teasing et inscriptions (janvier - mai) : Révélation des parcours, visuels de présentation, vidéos de conseils, création d'une nouvelle identité graphique.
- Couverture en direct (31 mai - 1^{er} juin) : stories, résultats, relais photos sur la ligne d'arrivée.
- Phase d'après-course (juin) : Publication des classements, albums photos officiels et vidéo récapitulative (aftermovie), générant un pic d'engagement record sur la page.



ÉDITIONS, SUPPORTS PRINTS ET COMMUNICATION

En parallèle du digital, le service a assuré la création, la rédaction et la diffusion de l'ensemble des supports imprimés :

- Publications intercommunales : dépliants d'informations diverses, affiches de promotion,...
- Signalétique et événements : habillage visuel des événements du territoire.
- Relations presse : rédaction des communiqués et dossiers de presse avec un relais régulier dans L'Indépendant.





LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Entreprendre, S'ouvrir, Créer, Impulser, S'installer, Reprendre

Dans le cadre de sa compétence économique, Sud Roussillon poursuit son projet de territoire, en présentant des solutions d'hébergement innovantes et partagées en direction des entreprises et des auto entrepreneurs du secteur tertiaire.

Sud Roussillon, aménage, entretient et gère les zones d'activités qui sont des vecteurs du développement d'entreprises, elles-mêmes créatrices d'emplois.

Elle est ainsi au côté des entreprises du territoire, afin de soutenir leurs ambitions.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES COMMUNAUTAIRES

Les zones d'activités sont animées et entretenues dans le cadre de la compétence développement économique de la CCSR. Les zones sont en constante modernisation et végétalisation afin de les adapter aux besoins de demain. Les acquisitions et la veille régulière du foncier économique permet au fur et à mesure une requalification des zones (notamment suppression du logement sur ces espaces économiques).

L'HÔTEL D'ENTREPRISES AMBITION SUD ROUSSILLON



- L'hôtel d'entreprises est un dispositif complémentaire à celui de la pépinière d'entreprises.
- Il propose aux entreprises et professionnels un hébergement de courte et moyenne durée et des services partagés pour les besoins temporaires de leur activité.
- Il propose ainsi des bureaux privatifs et également un espace de coworking pour les travailleurs nomades. L'hôtel d'entreprises Ambition Sud Roussillon offre aussi des salles de réunion modulables et accessibles pour les entreprises de son territoire.
- Les dix bureaux d'Ambition ont accueilli tout au long de l'année des entreprises aux structures et aux activités très diverses.

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

- Elle fait partie du réseau Créa Sud 66, le réseau des pépinières du Département 66.
- En 2025, la pépinière a hébergé différentes structures et s'est positionnée comme un véritable lieu d'hébergement temporaire pour l'accueil d'activités test sur le territoire.

LE TIERS-LIEU DÉCLIC SUD ROUSSILLON

Déclic Sud Roussillon concrétise l'ambition du territoire d'offrir des lieux économiques hybrides et partagés.

L'espace prend déjà vie avec l'installation de premières entreprises, l'arrivée de coworkers et la présence de conseillers numériques proposant des services publics gratuits.



RELATIONS AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

Afin d'assurer au mieux ses missions d'accompagnement auprès des porteurs de projets et des entreprises du territoire, le service de développement économique est en relation avec les organismes qui proposent des aides en faveur de la création d'entreprises ou de l'accompagnement des chefs d'entreprises (BPI, BGE, CCI, CMA, Réseau Initiative Pays Catalan...); également avec les services de la Région, notamment l'Agence de Développement économique AD'OCC.

- Chambre de commerce et d'industrie des Pyrénées-Orientales :
 - Labellisation Territoire d'industrie en partenariat avec 4 intercommunalités.
 - Groupe de travail logistique en collaboration avec la Préfecture.
 - Cluster Économie bleue et nautisme.
- Chambre des métiers et de l'artisanat des Pyrénées-Orientales :
 - Mise en place de permanences 2 fois par mois à destination des artisans
 - Récompenses les Éco défis auprès de plusieurs artisans/commerçants, mettant en avant leurs démarches en matière de développement durable.



ÉVÉNEMENTS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE 2025

« De l'échange naît la réussite »



- 30/01/2025 : afterwork Artisans engagés et écologie au cœur de l'action
 - Focus sur les Maîtres artisans du territoire.
 - Remise des Eco défis 2025.
- 25/02/2025 : petit déjeuner pour booster son entreprise grâce à l'intelligence artificielle, outils et opportunités.
- 09/04/2025 : atelier Coding Goputer pour les enfants CM2/6^e/5^e, découvrir les métiers du numérique.
- 23/04/2025 : atelier découverte de la programmation web, ados de 13 à 18 ans.
- 24/04/2025 : atelier créer une application mobile, ados de 13 à 18 ans.
- 13/05/2025 : petit déjeuner sécurité économique, intervention de la gendarmerie avec les experts du réseau SEcoPE.
- 14/10/2025 : participation au bilan Office de tourisme, chiffres coworking et animations professionnelles.
- 16/10/2025 : petit déjeuner formation professionnelle pour les solopreneurs et chefs d'entreprises.
- 25/11/2025 : infos métiers, les métiers de l'industrie.
- 08/12/2025 : infos métiers, les métiers de l'agro-alimentaire Des champs à l'assiette.
- 12/12/2025 : rencontres networking usagers pépinière hôtel d'entreprises + Tiers-lieu.

LE TOURISME ET LA PROMOTION DU TERRITOIRE

Sud Roussillon, et plus particulièrement sa ville-centre, est une destination touristique majeure. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes est compétente en matière de promotion du tourisme. Même si Saint-Cyprien, en tant que station classée, a conservé cette compétence et la gestion de son office de tourisme, la Communauté de communes peut élaborer une stratégie complémentaire.

UN TERRITOIRE COMPLÉMENTAIRE

A l'aide de l'appui technique de l'Office de tourisme de Saint-Cyprien, l'ambition de la Communauté de communes est de valoriser l'arrière-pays. En effet, la force de Sud Roussillon, outre le littoral, est d'avoir un patrimoine naturel et culturel lié notamment à son passé viticole, des gîtes de charme, des balades en pleine nature, des sites ludiques, qui viennent donc compléter l'offre balnéaire.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE



En 2025, a eu lieu la sixième édition des Foulées de Sud Roussillon, grande manifestation sportive intercommunale lancée en octobre 2020. Avec un semi-marathon qui traverse cinq de ses six communes, un 10 km, un 5 km, des courses enfants et une randonnée gourmande. Cet événement est avant tout une vitrine de notre territoire. Les Foulées changent chaque année de village départ, afin de mettre en valeur toutes les communes. Avec 3000 participants au départ de Saint-Cyprien, les Foulées ont été un succès auprès des coureurs, des familles et du public.





LA PISCINE ESPACE AQUASUD

L'Espace Aquasud est ouvert de septembre à juin. L'Espace Aquasud est une structure couverte, accessible à tous les publics.

Fermetures : L'Établissement est fermé pendant les vacances de Noël ainsi que durant l'été.

Les résidents de la Communauté de communes Sud Roussillon bénéficient d'un tarif préférentiel.

L'ESPACE AQUASUD C'EST 3 ESPACES :

UN BASSIN SPORTIF DE 25 M

Pour les nageurs confirmés et les amateurs de longueurs.

L'Espace Aquasud dispose de lignes d'eau spécialement réservées aux nageurs confirmés mais également à ceux qui souhaitent faire des longueurs en toute tranquillité.

Des couloirs de nage sont prévus pour les amateurs de palmes ainsi que pour ceux qui utilisent des matériels de perfectionnement comme les pull buoys et les plaquettes.

UN PETIT BASSIN

Avec une profondeur de 1 m à 1.40 m, ce bassin est idéal pour une variété d'activités aquatiques : AquaBB, Aquagym, Aquafitness, Aquabike, ...

UN ESPACE DÉTENTE

Réservé aux personnes de plus de 16 ans, il est composé de :

- 2 jacuzzis de 7 places,
- 1 hammam oriental.

Action du
**PLAN
CLIMAT**

Installation de panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture.

FOCUS 2025

- 84 360 entrées -7,16 %*
- 316 409 € de recettes +14,12%*

*par rapport à 2024.

Scolaires :

- 13 115 Élémentaires
- 2 674 Collégiens
- 620 Lycéens
- 1 983 Maternelles

La fréquentation des activités :

- Activités aquatiques (aquabike, aquagym, aquapilates, circuit training...) : 21 002 passages
- Animation Park Sea Jump : 725 passages
- Animation aquaparty : 1 773 passages
- Cours de natation : 1 234 passages

L'ESPACE AQUASUD C'EST AUSSI :



L'AquaBB accueille parents et enfants de 6 mois à 5 ans tous les samedis et dimanches matin de 9h à 11h30 au petit bassin chauffé à 32 degrés et aménagé pour la familiarisation et l'adaptation au milieu aquatique. 11 537 passages, soit -14,7 %* (38 % le samedi et 62 % le dimanche)

Une école de nage : chaque mercredi de l'année (hors vacances scolaires), l'Espace Aquasud est consacré à l'apprentissage des enfants de 4 à 6 ans.

L'école de nage a pour objectif de familiariser et de développer l'aisance en milieu aquatique, de manière ludique et récréative. Les maîtres-nageurs-sauveteurs mettent en place différents groupes de niveaux pour amener l'enfant à se déplacer en position ventrale, puis dorsale avec ou sans matériel.

Une fois ces bases acquises et à partir de 6 ans, les enfants peuvent se perfectionner. Les maîtres-nageurs-sauveteurs apportent un suivi dans l'apprentissage.

En 2025, l'école de nage comprend 97 inscrits - 81 % inscrits à l'année.

Un espace ouvert aux associations telles que :

- Association de natation sportive : Aquasports.
- Association de natation synchronisée : le Cercle des Nageurs de Saint-Cyprien. (CNSC)
- Les sauveteurs de la Croix Blanche.
- Le club subaquatique de plongée.
- Saint-Cyprien Pentathlon Moderne.

Compétitions : 14 organisées au sein de l'Espace Aquasud en 2025. (1 par Aquasports, 4 par le CNSC, 3 par Saint-Cyprien Pentathlon Moderne, 6 par un club extérieur).

*Par rapport à 2024

FOCUS 2025

Mise en place de 2 nouvelles activités aquatiques : L'Aquaboxe et L'AquaCrossfit.
L'ouverture au public du mercredi a été étendue jusqu'à 20h00 (18h00 auparavant).

L'Espace Aquasud poursuit sa collaboration et continue d'accueillir l'armée, le SDIS, le CREPS de Montpellier, le pôle pédiatrique de Cabestany, la Maison de Santé Perpignan, les CMP de Canet en Roussillon et d'Argelès, les IME de Bompas et Perpignan, ainsi que l'école élémentaire de Villeneuve de la Raho.



PÔLE ENVIRONNEMENT

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La Communauté de communes Sud Roussillon aménage et entretient une soixantaine de kilomètres de voirie sur le territoire des 6 communes. Elle est également compétente dans l'aménagement des sentiers multi-usages (pédestres, cyclables, équestres). L'objectif est de faciliter les déplacements doux, préserver les espaces naturels, valoriser et renaturer les paysages de son territoire et permettre une connexion aisée entre le littoral et la plaine du Roussillon pour les habitants et les vacanciers. De plus, nous entamons une vaste campagne de renaturation de tout notre territoire.

L'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES

ALÉNYA :

- Renaturation en biodiversité route de Saleilles 21 350,32 € TTC.
- Pontage de fissures rue Louis Noguères 4 560 € TTC.

CORNEILLA-DEL-VERCOL

- Portique d'accès parking du stade 25 896,34 € TTC.
- Entretien des voiries, bicouche (Voie verte RD80, chemin de Villeneuve...) 113 801,13 € TTC.

LATOIR-BAS-ELNE :

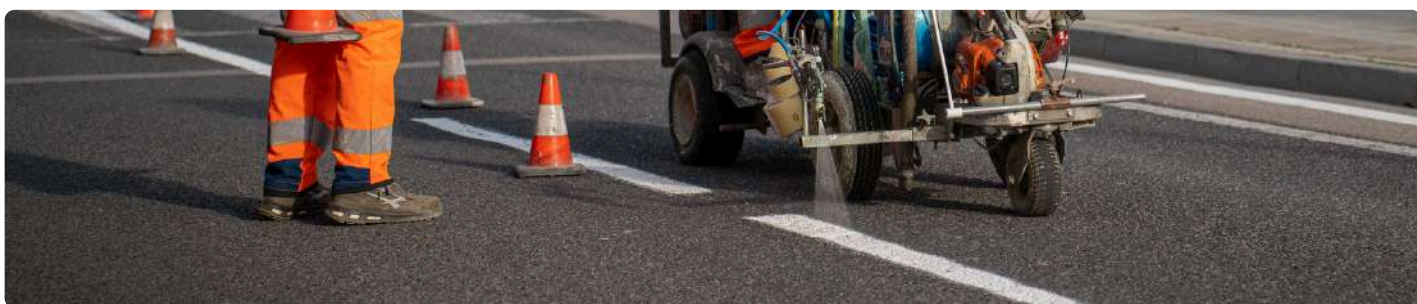
- Études pour la création d'une passerelle afin de relier la voie verte Agouille de la Mar à Montescot 11 670 € TTC.

SAINT-CYPRIEN :

- Rénovation de la passerelle du CC des Capellans 63 660,24 € TTC.
- Pontage de fissures rues Jouy d'Arnaud, Schweitzer et chemin des douaniers 12 300 € TTC.
- Abattage d'arbres chemin d'Al Roure et Villerase 9 642,90 € TTC.

THÉZA :

- Entretien des voiries, bicouche (chemin de Villeneuve...) 22 027,06 € TTC.
- Pose d'un caniveau et reprise de chaussée rue du Canigou 10 243,31 € TTC.



CHIFFRES-CLÉS 2025

- 160 tonnes d'enrobés à froid pour l'entretien des chaussées.
- 3995 kg de peinture routière pour l'entretien de la signalisation horizontale.

Sur les 6 communes de la communauté ont été mis en œuvre :

- Des enrobés à froid pour 31 024,30 € TTC.
- La reprise d'enrobés suite aux fuites 43 650,03 € TTC.
- L'entretien et la réalisation de signalisations horizontales et verticales 44 634,77 € TTC.
- La destruction de 75 nids de frelons représentant un montant de 8 100 € TTC.
- L'achat de débroussailleuses, trancheuses, souffleurs 17 531,50 € TTC.
- La réalisation d'un diagnostic visuel et sonore par l'ONF pour 797 arbres 11 543,75 € TTC.



FOCUS : LES GRANDS CHANTIERS 2025



Les travaux de la Liaison Structurante Durable démarrés en 2023 se sont poursuivis sur les tranches 2 à 4 pour un montant de : 1 106 364,20 € TTC.

Pour rappel, cet ouvrage comprend une voirie lourde de desserte des ZAE nord de Saint-Cyprien, une piste cyclable, de l'éclairage public, un volet paysager et de renaturation. Il est réalisé en 4 tranches afin de relier Alénia à Latour-Bas-Erne en passant par le nord de Saint-Cyprien pour un montant total prévisionnel de 5 549 120,08 € TTC.

Les travaux de la voie verte de Corneilla-Del-Vercol / Théza débutés en 2024 sont achevés pour un coût en 2025 de 490 696,39€ TTC. La piste permet de relier la route de Perpignan à Théza au Cami del paradis à Corneilla-del-Vercol ainsi qu'à la voie verte Agouille de la Mar.

De plus, une connexion vers le centre-ville de Corneilla, au niveau du Mail de l'Aspres est prévue. Ainsi, la commune de Théza aura une connexion douce sécurisée jusqu'à la mer et Corneilla-Del-Vercol verra l'offre cyclable mieux répartie sur son territoire. Coût total de l'opération 1 265 118,68 € TTC.

Sur la commune de Saint-Cyprien, la réalisation d'une voie douce le long de l'avenue Maréchal Leclerc entre le Cami de la mer et la gendarmerie, tout le long de la RD 40, débutée en 2024, est achevée. Ces travaux vont permettre un maillage optimisé au niveau du village afin de mieux desservir en mode doux les établissements scolaires publics et privés.

Ces travaux sont accompagnés d'un volet de renaturation paysagère important, en collaboration avec la commune pour un montant global de 702 306,70 € TTC.

Les travaux de la piste cyclable le long du canal d'Elne, divisés en plusieurs tranches, ont vu en 2025 la réalisation de la section 2.2. Les travaux de réhabilitation du canal, de la mise en place par-dessus d'un platelage bois remarquable et d'un aménagement paysager dense et riche, se sont achevés pour un montant de 1 759 564,29 € TTC.

Les travaux de la tranche 2 (sections 4 et 5) entre le groupe scolaire St-Pierre la Mer et La Prade, s'élèvent en 2025 à 416 464,77 € TTC.

Ces deux sections vont permettre l'accès direct à cette piste cyclable Village-Port à de nombreux quartiers, mais aussi permettre aux élèves de relier différents établissements scolaires.

Action du
**PLAN
CLIMAT**

Développement des
infrastructures cyclables
et végétalisation et
renaturation des espaces

Les études pour l'aménagement de la piste cyclable entre Latour-Bas-Elne et Saint-Cyprien commencées en 2023 se poursuivent et s'élèvent en 2025 à 71 438,40 € TTC. Le projet global est estimé à 1 836 753,26 € TTC.

Poursuite de la campagne de création des dalles pour la réception des nouveaux points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire pour un montant de 324 383,21 € TTC.

Plantation de la butte de l'Aire de Grand Passage 16 903,99 € TTC.

Fin des travaux de renaturation de la RD 612 pour 14 814 € TTC.

La pose de ganivelles dans le cadre de la GEMAPI représente 9 502,56 € TTC en 2025.

DÉPENSES ANNÉE 2025

L'ensemble des dépenses du service Voirie Espaces Verts en 2025 s'élèvent à 5 554 496,47 € TTC.



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

LA GESTION DE L'EAU

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est fondamental pour la santé et pour la croissance économique. L'augmentation de la consommation et les différentes pénuries en font un défi majeur pour notre siècle !

La Communauté de communes doit assurer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité suffisante, puis rendre au milieu naturel une eau propre et claire. Ainsi Sud Roussillon est chargé de construire, moderniser, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement pour assurer un service public de qualité pour tous.

La gestion au quotidien des services d'Eau potable et d'Assainissement collectif est réalisée en régie. Le prix global de l'eau est de 4,069 € TTC pour une consommation de 120 m³. Les deux stations d'épuration sont confiées à la gestion de VEOLIA dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes garde la maîtrise des investissements sur la totalité des services.

L'année 2025, dans la continuité de 2023 et 2024, a été marquée par une situation de forte sécheresse.

En conséquence, comme les deux années précédentes, la préfecture est intervenue par arrêtés successifs pour restreindre l'utilisation de l'eau tant à usage privé que professionnel, éviter le gaspillage en interdisant certains usages comme le remplissage des piscines ou le lavage des voitures, les bateaux ou les terrasses. Le réseau d'eau brute, exploité par BRL est resté coupé.

La charte d'engagement élaborée conjointement entre l'État et l'association départementale des maires en 2023, mise en œuvre par Sud Roussillon, est restée active encore toute l'année 2025 : les communes du territoire ont conservé les autorisations spéciales d'arrosage.

Action du PLAN CLIMAT

Aussi, pour faire face au manque d'eau, notamment en termes d'arrosage et à la coupure du BRL, un nouvel élan a été donné au projet de réutilisation des eaux usées. Sud Roussillon a décidé d'abandonner partiellement le réseau d'eau brute pour l'exploiter avec l'eau de REUT. Certains circuits d'eau d'arrosage sont reliés à ce nouveau réseau d'eau de réutilisation, comme les plantations récentes de la route départementale 22 et le golf de Saint-Cyprien, relié depuis juin 2024.



Aujourd'hui, la réglementation sanitaire nationale interdit formellement de distribuer cette eau recyclée aux réseaux résidentiels des particuliers et interdit tout mélange d'eau dans le réseau. Nous sommes juridiquement tenus de respecter cet arrêté préfectoral spécifique à la REUT.

Enfin, les redevances d'état reversées à l'Agence de l'Eau, ont connu une grande modification. Même si le prix de l'eau et de l'assainissement est resté inchangé en 2025, la répartition des redevances collectées a profondément été modifiée pour une meilleure redistribution. Cette nouvelle tarification a pour ambition de pénaliser les réseaux fuyards et d'encourager l'entretien des réseaux d'eau privés.

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

LA RESSOURCE EN EAU PROVIENT DES NAPPES SOUTERRAINES

- Du champ captant de Saint-Cyprien : 6 forages (pliocène et quaternaire).
- D'un forage profond (pliocène) à Latour-Bas-Elne.
- D'un forage profond (pliocène) à Alénia.
- D'un forage profond (pliocène) à Théza.
- D'un forage profond (pliocène) à Corneilla-del-Vercol.
- De l'achat d'eau à la Communauté de communes des Albères Côte Vermeille Illibérés.

LE TRANSPORT ET LE STOCKAGE DE L'EAU

- 207 km de canalisations d'eau potable.
- 4 châteaux d'eau et 2 réservoirs semi-enterrés.
- 119 prélèvements réalisés pour contrôler la qualité de l'eau en 2024. 100% de l'eau distribuée est conforme.

LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

- 12 682 abonnés.
- 1 835 446 m³ d'eau consommés.
- 82,01 % de rendement réseau pour l'intercommunalité.

DÉFENSE INCENDIE

- 537 poteaux incendie.

LE BUDGET ET LE PRIX DE L'EAU POTABLE

- 4,8 millions € consacrés à la gestion de l'eau et 3,3 millions € d'investissement.
- 2,13 € TTC le m³ d'eau potable pour une consommation de 120 m³.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

LA COLLECTE DES EAUX USÉES

- 99% des foyers et des entreprises sont raccordés au réseau collectif d'assainissement des eaux usées.
- 169,2 km de réseau de canalisations.
- 43 postes de relevage.

LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES :

Deux stations d'épuration :

- à Saint-Cyprien, capacité de 77 000 équivalent habitants.
- à Corneilla-del-Vercol, capacité de 8 000 équivalent habitants.
- 543,6 tonnes de boues d'épuration, recyclées intégralement en compost.
- 2 331 500 de m³ d'eau épurés.



LE BUDGET ET LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT

- 3,5 millions d'euros consacrés à la gestion des eaux usées et 1,3 million d'euros d'investissement.
- 1,94 € TTC le m³ d'eaux usées pour une consommation de 120 m³.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES EAUX USÉES

La Communauté de communes Sud Roussillon a mis en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

LES MISSIONS DU SPANC

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création et la réhabilitation de leur installation.
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées.
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations existantes.

LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS

- 185 installations d'assainissement non collectif.
- 15 installations contrôlées en 2024
- 97 % des installations contrôlées depuis la création du service.
- 100 % des installations contrôlées sont conformes et n'ont pas d'impact sur l'environnement.

LA DISTRIBUTION D'EAU BRUTE

La Communauté de communes Sud Roussillon propose un service de distribution d'eau brute d'arrosage. L'eau provient de la société Bas-Rhône Méditerranée. Elle est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert certains secteurs des communes d'Alénia, Corneilla-Del-Vercol, Latour-Bas-Elne, Montescot, Saint-Cyprien et Théza.

- 24,10 km de réseau de canalisations.
- 19 abonnés.
- 1 677 m³ d'eau brute consommés.

La période de sécheresse ayant perduré en 2025, la distribution de l'eau brute est restée interrompue pour les usagers privés. Seules les communes s'étant engagées par une charte à mettre tout en œuvre pour favoriser les économies d'eau ont pu utiliser ce réseau particulier d'arrosage. De ce fait, le nombre d'abonnés et le volume d'eau brute facturé ont fortement baissé en 2025, puisqu'à terme ce réseau devrait pouvoir être remplacé par l'eau de Réut (réutilisation).

FOCUS 2025

Action du
**PLAN
CLIMAT**

La Communauté de communes a investi 4,5 millions € dans les réseaux.

Pour le renouvellement des réseaux et la mise en conformité des branchements d'eau potable et d'assainissement :

- 1 900 km de réseau d'eau potable.
- 1 700 km de réseau d'eaux usées.
- 1 000 km de maillage REUT créé.

sur les rues suivantes :

- Rue Carco à Saint-Cyprien.
- Rue Muchart à Saint-Cyprien.
- Rue Loti à Saint-Cyprien.
- Rue de l'église à Théza.
- Route de Perpignan à Théza.

Pour le renouvellement électromécanique :

Renouvellement armoire TGBT et GE Surpression de l'UDI Saint-Cyprien / Latour Bas Elne.

LA GEMAPI

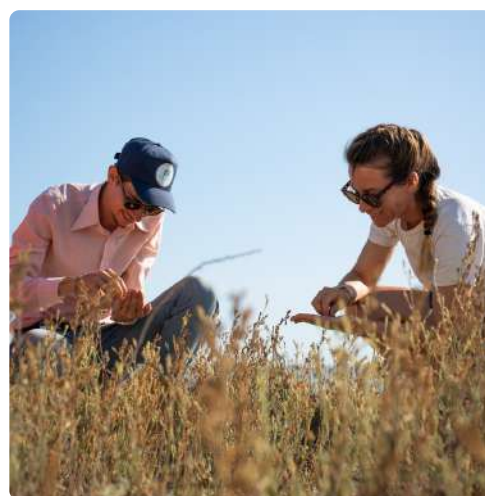
La compétence GEMAPI est toujours transférée au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Réart (SMBVR) à l'exception de la partie « défense contre la mer » qui est conservée par la Communauté de communes Sud Roussillon.

Le montant de la compensation de transfert de compétence s'élève à 252 484,98 € TTC pour l'année 2025.

PARTENARIAT AVEC L'OBSCAT : ACTIONS RÉALISÉES

Avril 2025 : Restauration dunaire entre Rodin et Maillol

- Inventaire des plantes présentes sur la dune.
- Déblaiement des excès de sable sur le baladoir.
- Pose d'un géotextile anti-érosion biodégradable en fibre de coco.
- Élargissement de la dune grâce à la pose d'une rangée de ganivelles supplémentaire.
- Semis de graines de plantes dunaires à l'automne.
- Ces solutions douces « fondées sur la nature », visent à reconstituer le fonctionnement naturel de la plage, et permettent de fixer le sable sur la dune, notamment grâce aux racines des plantes.



Suivi de la végétation dunaire

Suivi scientifique de l'évolution des dunes reconstituées.

Contrôle de l'ensablement de l'avant-port

2 Levés bathymétriques au printemps et au mois de décembre.

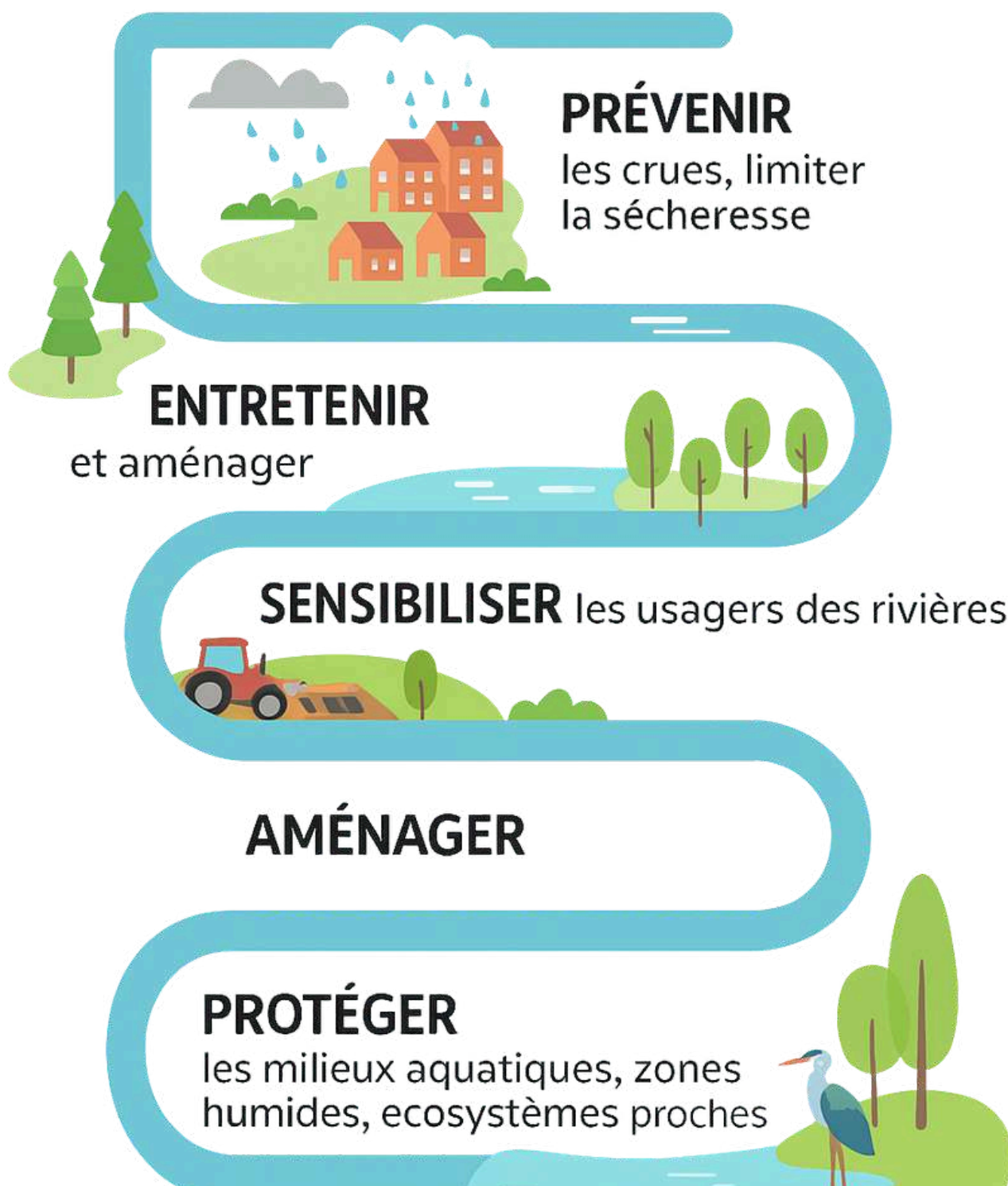
Wavebumpers mis en place comme chaque année en régie.



Action du
**PLAN
CLIMAT**

Partenariat avec l'Observatoire de la Côte
Sableuse Catalane (OBSCAT)

GeMAPI





L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Communauté de communes assure l'entretien du réseau de l'éclairage public sur le territoire. Les travaux d'investissement et l'alimentation en énergie restent à la charge des communes.

Dans le cadre de sa compétence en matière d'éclairage public, la Communauté de communes a poursuivi ses efforts de rénovation de son parc, essentiellement impacté par des lanternes de type boules obsolètes sur son territoire.

À chaque intervention de dépannage, nous privilégions l'installation d'un éclairage LED dès que cela est possible.

ACTIVITÉS PRINCIPALES RÉALISÉS EN 2025

- Remplacement en régie de 12 mâts +, lanternes LED rue des compagnons Alenya
Z.A. : 9 828 € TTC.
- Remplacement en régie de projecteurs LED,
Z.I du port de St-Cyprien : 13 003.20 € TTC.
- Création d'un réseau d'éclairage public pour 35 bornes lumineuses LED en régie pour voies douces tranche 1 : 7 608.54 € TTC.
- Campagne de suppression de compteurs d'éclairage public : 5 802.00 € TTC.



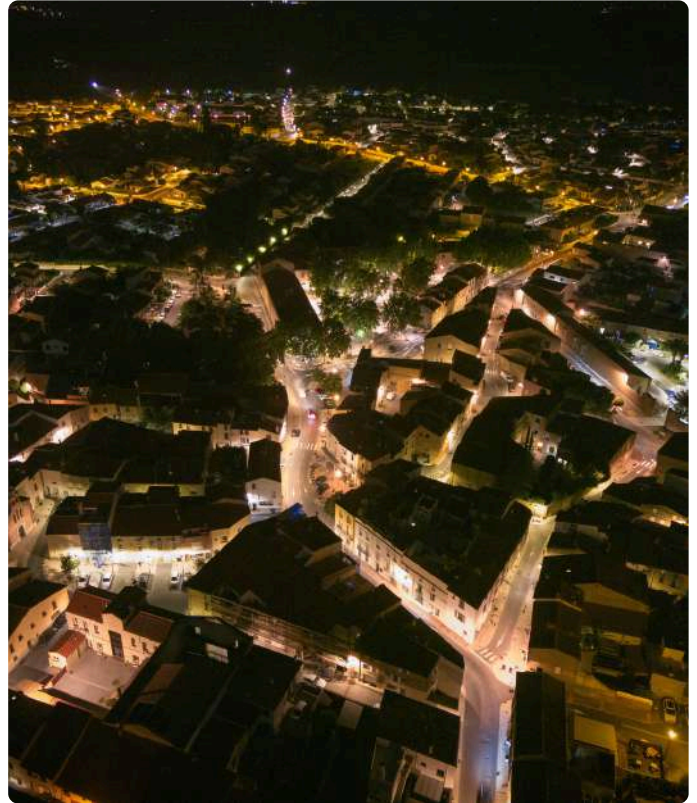
Il est à noter que, comme escompté, la technologie LED a sensiblement fait diminuer le nombre d'interventions.

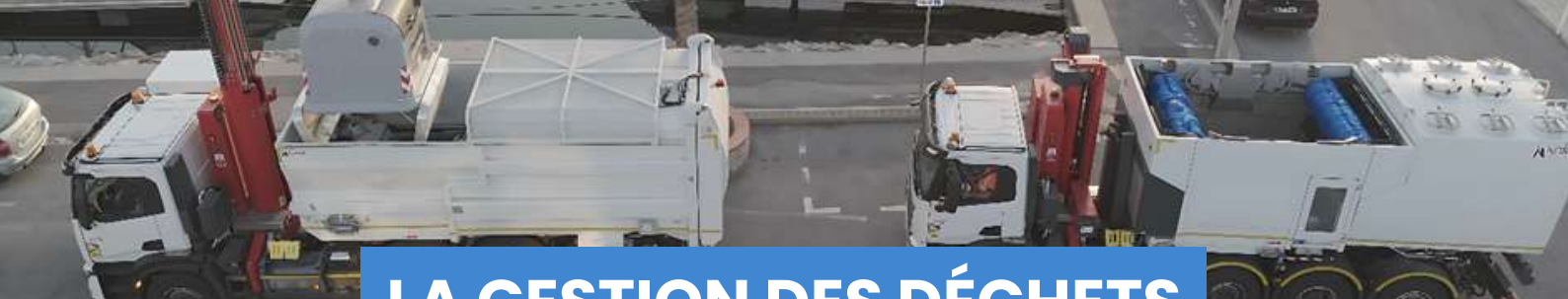
Action du
**PLAN
CLIMAT**

Le fait d'éteindre l'éclairage public à minuit nous permet de faire des économies d'énergie de l'ordre de 55%.

CHIFFRES-CLÉS 2025

- 9 141 foyers lumineux
- 166 armoires de commande
- 582 interventions de dépannage





LA GESTION DES DÉCHETS

Sud Roussillon assure un service public de collecte diversifié et adapté aux besoins du territoire, avec pour objectifs d'améliorer les performances de tri, de réduire les déchets produits, de maîtriser les coûts et de limiter l'impact environnemental. La compétence traitement et valorisation des déchets est, quant à elle, confiée au SYDETOM66.

L'année 2025 a été marquée par une réorganisation importante du Pôle Déchets, dans la continuité du déploiement massif de la collecte robotisée engagée en 2024. Cette évolution s'est traduite par une refonte des circuits et des jours de collecte ainsi que par une meilleure répartition des moyens humains et matériels.

La montée en puissance des points d'apport volontaire (PAV) a également permis d'améliorer le maillage du territoire et d'étendre le tri, notamment sur le secteur de Saint-Cyprien plage. En parallèle, la qualité de service et la propreté ont été renforcées grâce à des passages réguliers et à l'utilisation d'un module spécifique pour le lavage des colonnes.

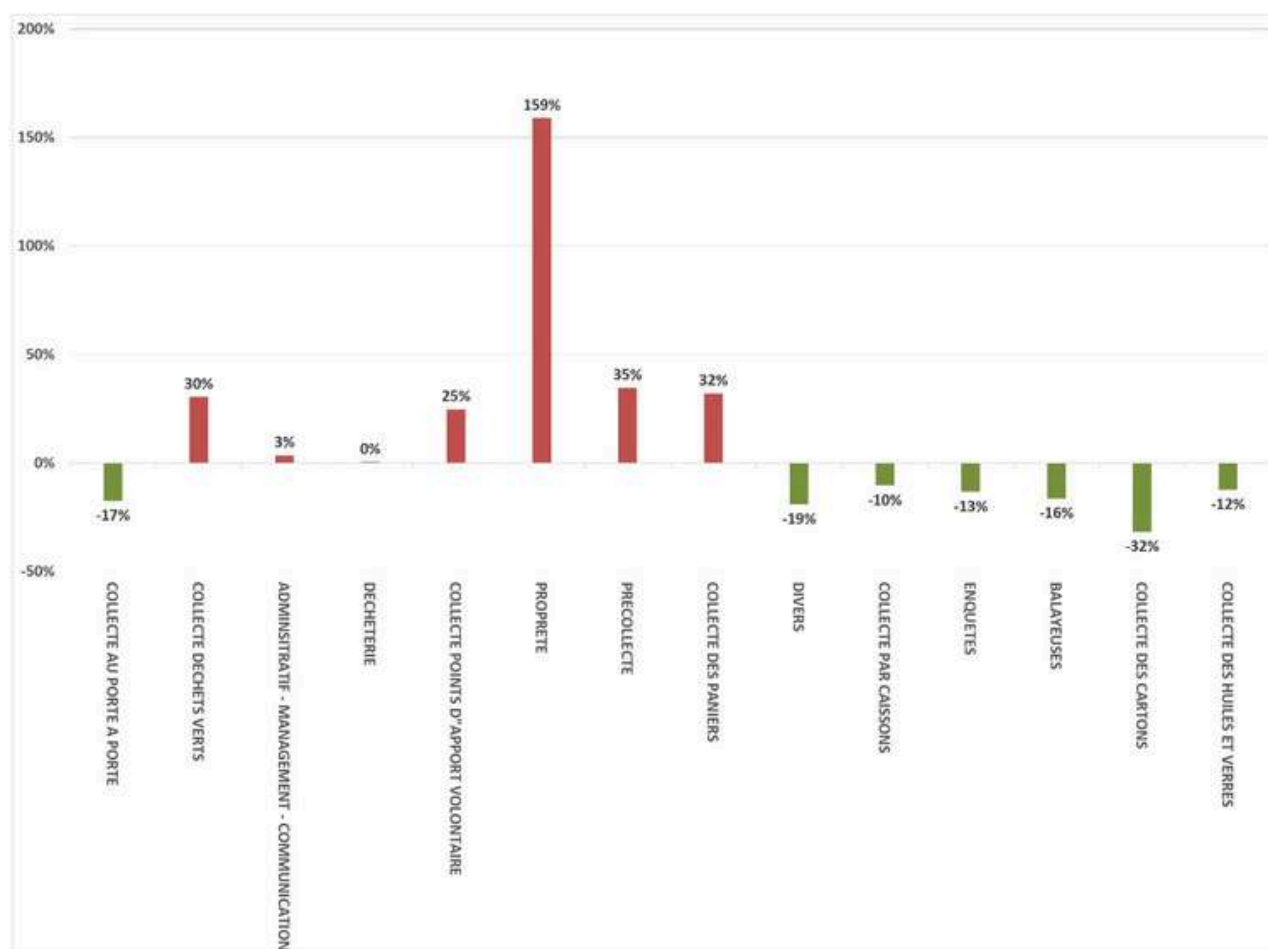
Cette nouvelle organisation constitue ainsi une étape majeure dans la modernisation du service de collecte, avec l'objectif de concilier performance, maîtrise des moyens et amélioration du service rendu aux usagers.



LES ÉVOLUTIONS DU PÔLE DÉCHETS

En 2025, la collecte en porte-à-porte recule de 17 %, tandis que les activités liées aux points d'apport volontaire progressent de 25 %. Cette évolution s'accompagne d'un renforcement important des missions de propreté (+159 %) et de pré collecte (+35 %), nécessaires au suivi et à l'entretien du nouveau dispositif.

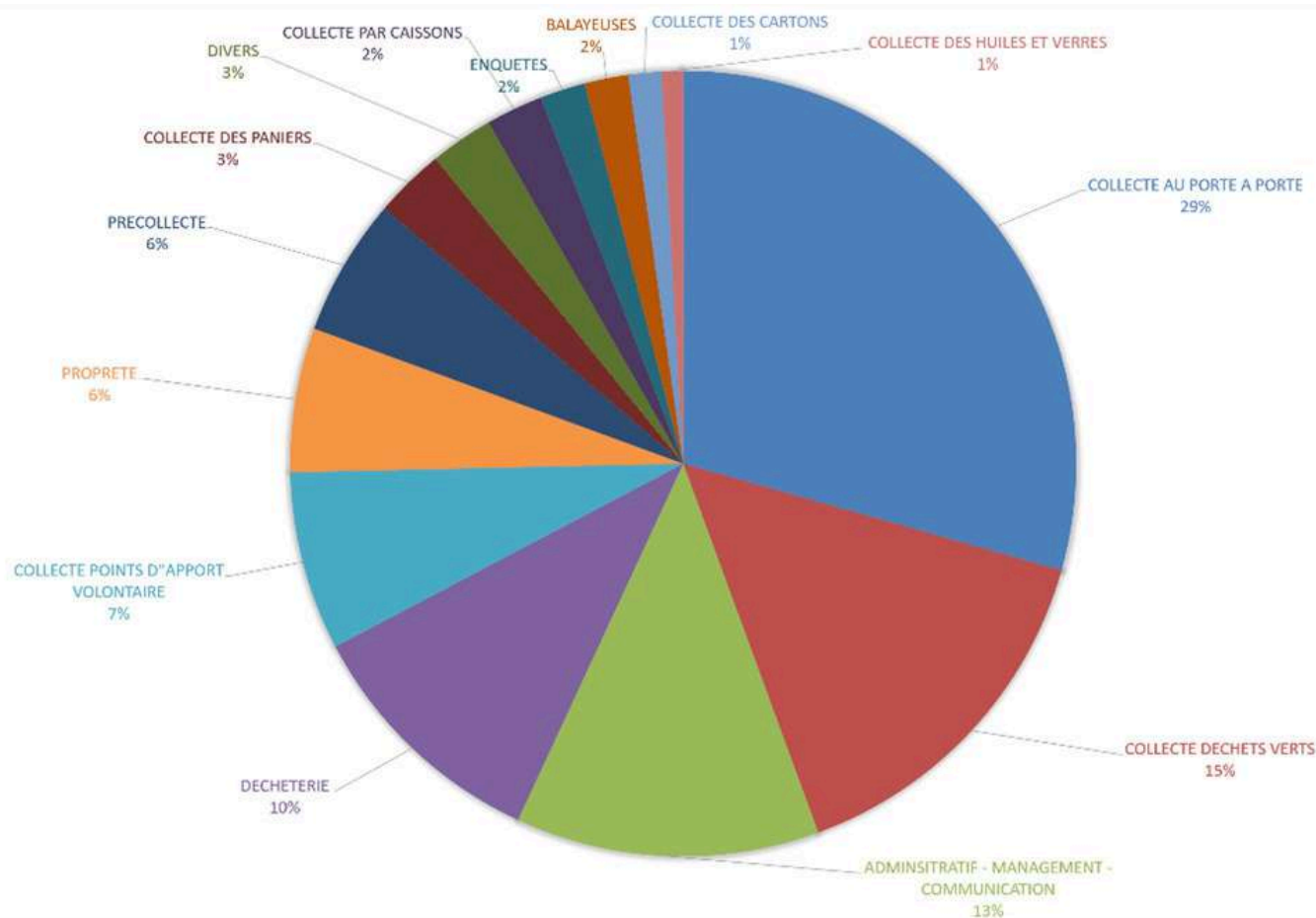
ÉVOLUTION PAR ACTIVITÉ



Ces évolutions illustrent le passage progressif d'une organisation centrée sur le porte-à-porte vers un modèle davantage orienté vers l'apport volontaire et la collecte robotisée, qui génère parallèlement de nouveaux besoins en matière de propreté et de gestion des équipements.

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ

Toutefois, la collecte en porte-à-porte, ordures ménagères et tri sélectif réunis, constitue encore la première activité (29 %) du pôle Déchets, suivie de la collecte des déchets verts (15 %) et de la déchèterie (10%).



BILAN PRÉ-COLLECTE

La pré-collecte regroupe les moyens mis à disposition des usagers pour faciliter le stockage, le tri et la présentation des déchets à la collecte.

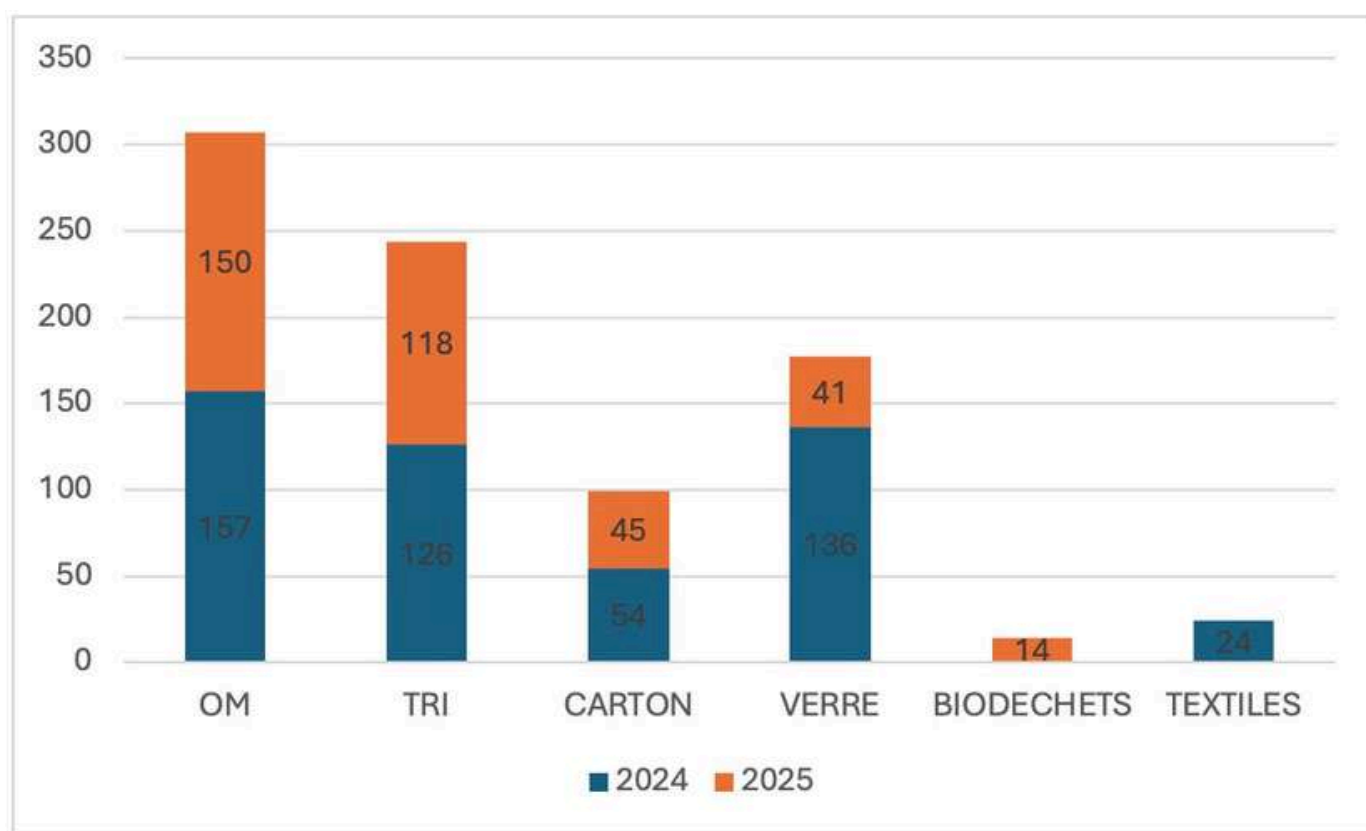
CONTENEURS ROULANTS

En 2025, l'activité se caractérise par une hausse des dotations en bacs roulants et en conteneurs à déchets végétaux, parallèlement à une baisse des interventions de réparation :

- 1 101 bacs roulants (ordures ménagères et emballages ménagers recyclables) livrés gratuitement aux usagers, soit +17 %.
- 292 conteneurs à déchets végétaux vendus à prix coûtant (+224 %) et 232 composteurs livrés à domicile (-64 %).
- 521 interventions de réparation réalisées directement chez les habitants : roues, couvercles, cuves, axes (-47%).

CONTENEURS AÉRIENS

Le déploiement des colonnes aériennes F90 s'est poursuivi en 2025 afin de renforcer le maillage des PAV et d'accompagner le développement de la collecte robotisée.



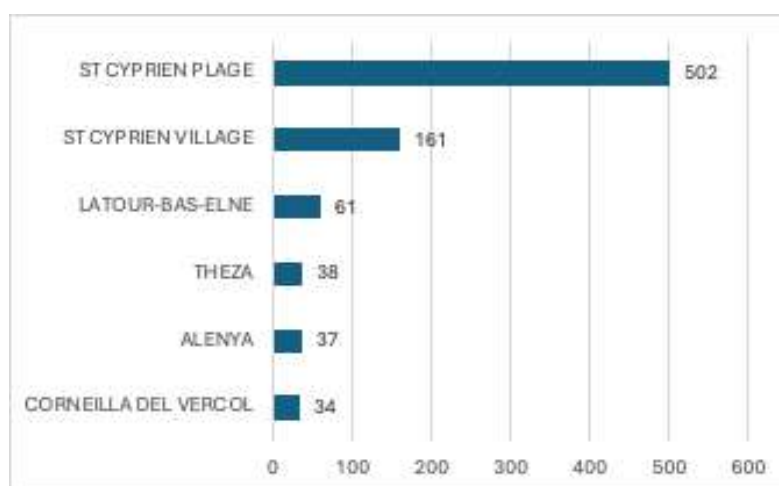
Le parc évolue de manière différenciée selon les flux :

- Ordures ménagères : 307 colonnes en 2025, contre 157 en 2024, soit 150 nouvelles colonnes (+96 %).
- Emballages recyclables : 244 colonnes, contre 126 en 2024, soit 118 nouvelles colonnes (+94 %).
- Cartons : 99 colonnes, contre 54 en 2024, soit 45 nouvelles colonnes (+83 %). Entièrement financées par CITEO, elles permettent de capter séparément un flux particulièrement volumineux et d'éviter l'encombrement des colonnes destinées aux emballages recyclables.
- Verre : 177 colonnes, contre 136 en 2024, soit 41 nouvelles colonnes (+30 %).
- Biodéchets : 14 colonnes déployées en 2025, constituant un nouveau flux collecté en apport volontaire.
- Textiles : 24 colonnes, un parc stable par rapport à 2024.



Au total, 368 nouvelles colonnes ont été déployées en 2025, portant le parc à 865, contre 497 en 2024. Cette progression de 74 % en un an illustre la poursuite du changement de modèle de collecte, avec un effort particulièrement important sur les ordures ménagères, les emballages et les cartons des habitats collectifs du territoire.

NOMBRE DE COLONNES PAR COMMUNE FIN 2025



La répartition des colonnes est adaptée aux caractéristiques et à la fréquentation de chaque secteur. Saint-Cyprien concentre 663 équipements, dont 502 sur le secteur plage, dimensionnés pour répondre à la très forte affluence touristique estivale et à l'augmentation saisonnière des volumes de déchets. En 2026, le déploiement se poursuivra prioritairement dans les

centres-villages des autres communes, afin de renforcer progressivement le maillage du territoire en points d'apport volontaire.

BILAN COLLECTE AU « PORTE-À-PORTE »

L'année 2025 confirme la baisse des tonnages collectés en porte-à-porte, conséquence directe du déploiement des points d'apport volontaire, notamment au sein des résidences désormais équipées de colonnes. Une partie des flux d'ordures ménagères et d'emballages est ainsi progressivement transférée des bacs roulants vers les points d'apport volontaire :

- Ordures ménagères : 5 558 tonnes collectées en porte-à-porte, soit une baisse de 18 %.
- Emballages recyclables : 1 013 tonnes collectées par l'intermédiaire des bacs jaunes, soit une diminution de 19 %.
- Déchets verts : 4 516 tonnes, soit 183 kg par habitant et une hausse de 8 %. Cette progression s'explique notamment par des conditions météorologiques plus favorables à la végétation, avec la fin de la période de sécheresse et le retour de précipitations plus régulières.

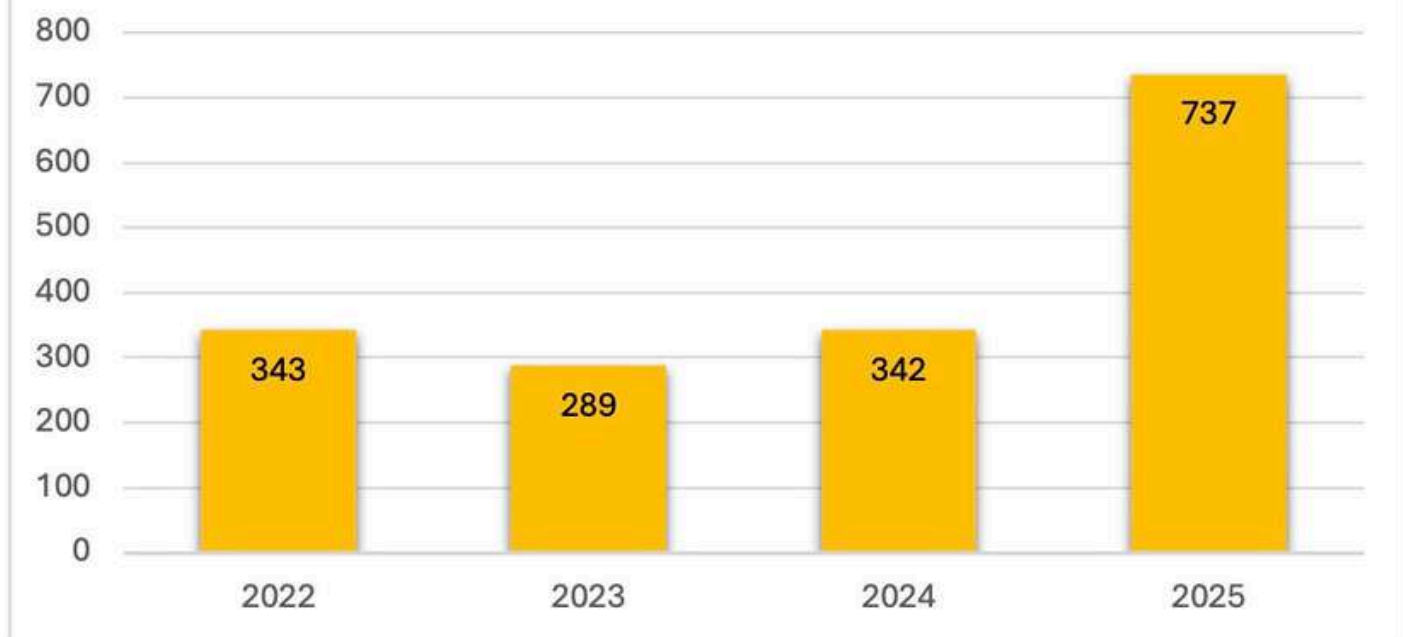
BILAN COLLECTE EN « POINTS D'APPORT VOLONTAIRE »

L'année 2025 confirme donc la montée en puissance de la collecte en point d'apport volontaire. Cette progression est directement liée à la poursuite du déploiement des colonnes, notamment dans les résidences.

- Ordures ménagères : 3 216 tonnes, soit une progression de 50%. Les points d'apport volontaire représentent désormais plus d'1/3 de la collecte des ordures ménagères du territoire (36%).
- Emballages ménagers recyclables + Cartons (EMR) : 737 tonnes, en hausse de 115%. Cette progression, nettement supérieure à celle des ordures ménagères, témoigne de la montée en charge rapide du nouveau dispositif pour le tri sur le littoral, soit 42% des tonnages en EMR.

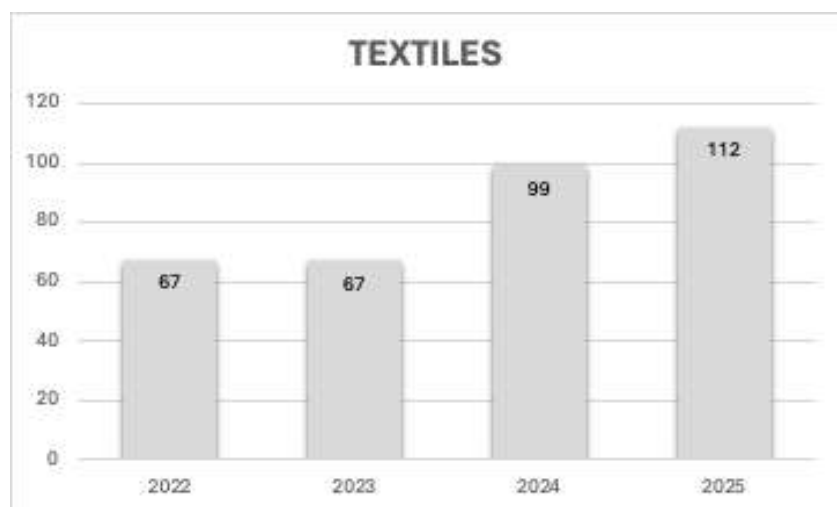


EMR - POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



Verre : 1 219 tonnes collectées par l'intermédiaire de SYDETOM 66 (Vial Mineris). Malgré une baisse constatée à l'échelle nationale, Sud Roussillon maintient quasiment ses tonnages (-1 %), après une progression en 2024. Cette stabilité s'appuie notamment sur un maillage important du territoire en colonnes à verre, favorisant la proximité et l'accessibilité du geste de tri.

Textiles : 112 tonnes, soit une nouvelle progression de 12 % après la forte hausse enregistrée en 2024. La collecte est assurée par deux associations caritatives (Le Relais et Philtex) au moyen de 24 colonnes.

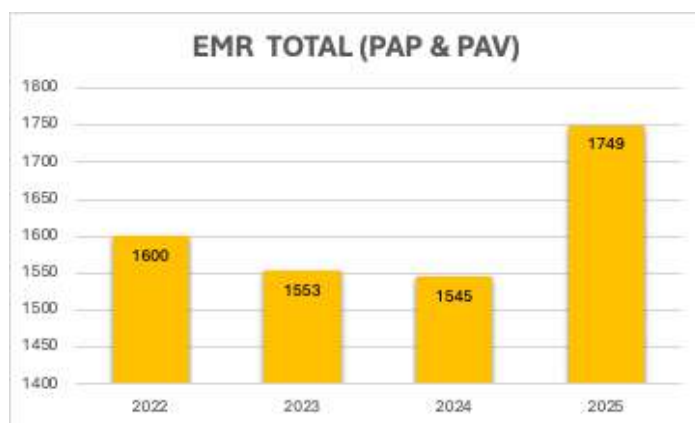
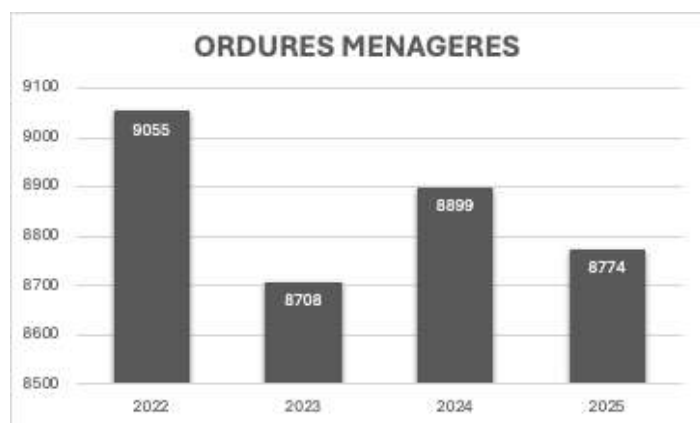


Pour conclure, le rapprochement avec les résultats du porte-à-porte met clairement en évidence le changement de modèle de collecte engagé sur le territoire.

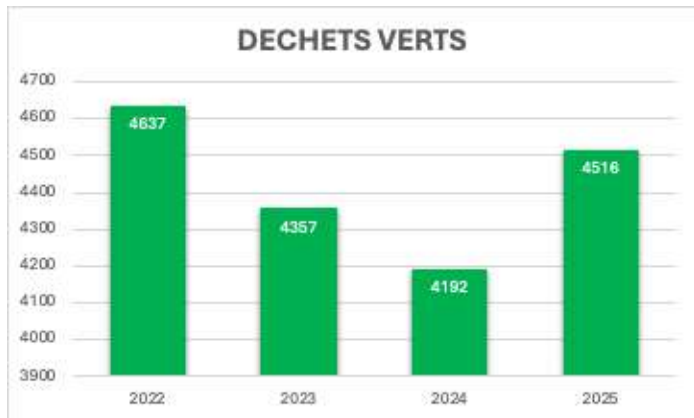
LES TONNAGES 2025 DE LA COLLECTE (PAP + PAV)

Le cumul des collectes en porte-à-porte et en points d'apport volontaire permet donc de mesurer l'évolution réelle des principaux flux, indépendamment des changements de mode de collecte. En 2025, les résultats confirment une baisse modérée des ordures ménagères et une progression marquée du tri, tandis que les déchets verts repartent à la hausse.

- **Ordures ménagères** : 8 774 tonnes (-2 %) acheminées vers l'incinérateur de Calce. Cette diminution confirme la tendance à la réduction des déchets résiduels.
- **Emballages ménagers recyclables** : 1 750 tonnes (+13 %) orientées vers les filières de recyclage. Il s'agit de l'évolution la plus significative : après trois ans relativement stables, les tonnages progressent de plus de 200 tonnes en un an.



- **Déchets verts** : 4 516 tonnes (+8 %). Après deux années consécutives de baisse liées notamment à la sécheresse (4 637 tonnes en 2022 contre 4 192 tonnes en 2024), les volumes repartent à la hausse avec le retour de conditions météorologiques plus favorables à la végétation. Le niveau reste toutefois inférieur à celui de 2022.

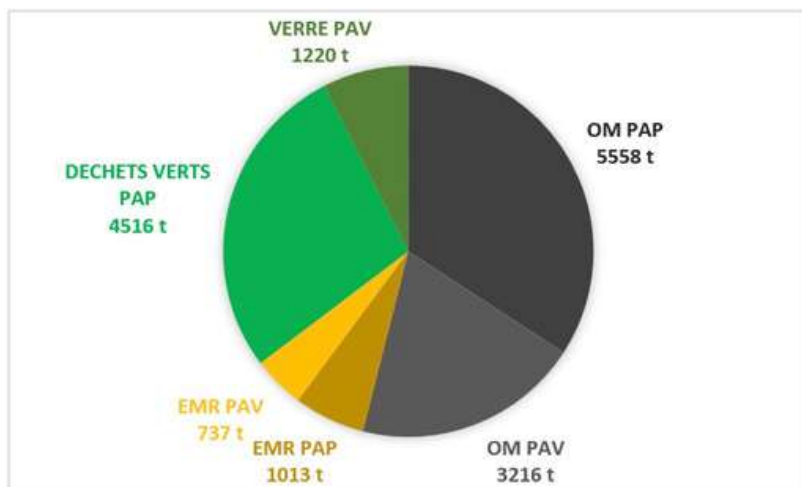


- **Verre** : Comme vu précédemment, 1 219 tonnes (-1 %) collectées par le SYDETOM66. Les tonnages restent globalement stables depuis 2022, autour de 1 200 tonnes par an.

Le rapprochement avec les résultats du porte-à-porte met clairement en évidence le changement de modèle de collecte engagé sur le territoire. Alors que les tonnages collectés en bacs diminuent de 18 % pour les ordures ménagères et de 19 % pour les emballages, ceux collectés en PAV progressent respectivement de 50 % et 115 %.

En cumulant les deux modes de collecte, les données représentent 8 774 tonnes d'ordures ménagères, dont 37 % collectées en PAV, et 1 750 tonnes d'emballages recyclables, dont 42 % en PAV. L'apport volontaire représente donc désormais une composante majeure du service de collecte.

RÉPARTITION DES TONNAGES PAR FLUX ET PAR MODE DE COLLECTE



Cette évolution confirme l'effet du déploiement massif des colonnes : les tonnages ne disparaissent pas du porte-à-porte, ils sont en grande partie transférés vers un mode de collecte robotisé et mutualisé.

LA QUALITÉ DU TRI SÉLECTIF

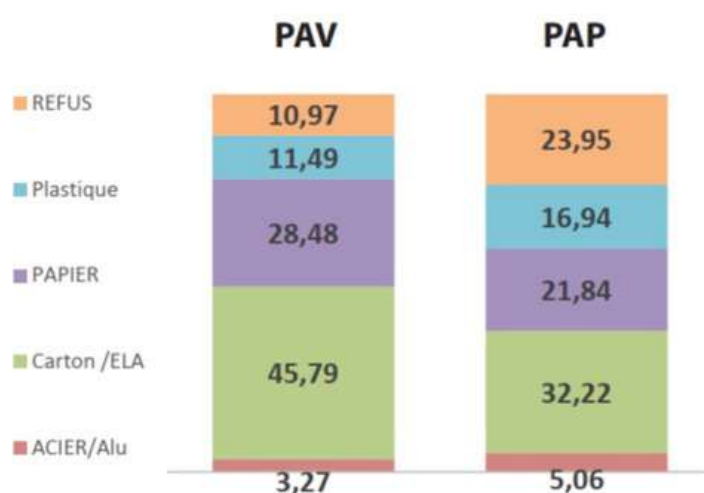
La pré-collecte regroupe les moyens mis à disposition des usagers pour faciliter le stockage, le tri et la présentation des déchets à la collecte.

RÉSULTAT DES CARACTÉRISATIONS ET COMPOSITION DES REFUS

La qualité du tri est suivie au moyen de caractérisations régulières. Elles consistent à prélever puis analyser un échantillon représentatif de la collecte afin d'identifier la nature des matériaux présents et de mesurer la part des déchets déposés à tort dans le tri

Douze caractérisations ont été réalisées en 2025, en distinguant les collectes en porte-à-porte (PAP) et en points d'apport volontaire (PAV).

Les résultats mettent en évidence une meilleure qualité du tri en PAV, avec un taux de refus de 10,97 %, contre 23,95 % en porte-à-porte. Cet écart est particulièrement significatif et constitue un résultat favorable au développement de l'apport volontaire.



L'analyse des erreurs confirme cette différence. En porte-à-porte, les refus proviennent notamment des encombrants (6,37 %), des résidus de collecte (3,92 %), des ordures ménagères en sacs ou en vrac (3,21 %) ...

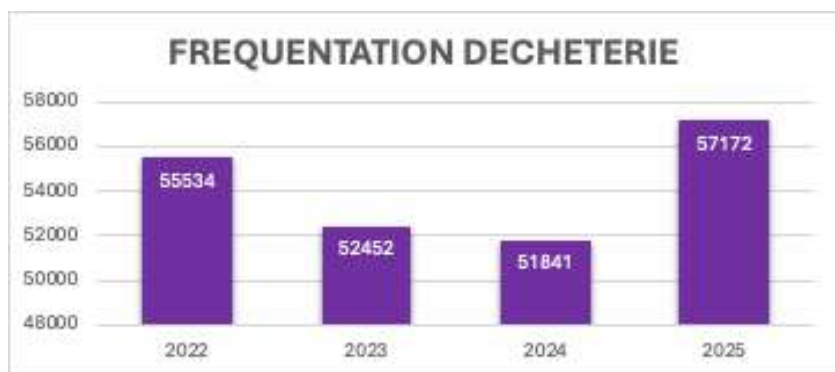
En PAV, les erreurs sont globalement moins importantes ; les ordures ménagères (4,21 %) et les résidus de collecte (2,87 %) constituent les principaux refus.

Avec 10,97 % de refus en PAV, Sud Roussillon affiche une performance nettement meilleure que la moyenne des autres EPCI (27,17 %).

En porte-à-porte, le taux de refus de 23,95 % reste également légèrement inférieur à la référence départementale (25,99 %).

BILAN DÉCHÈTERIE

Avec 57 172 visites en 2025, soit une hausse de 10 %, la déchèterie communautaire confirme son niveau de fréquentation élevé. Après sa rénovation en 2023, l'organisation du site permet de mieux séparer les flux, développer leur valorisation et réduire fortement les déchets destinés à l'enfouissement.

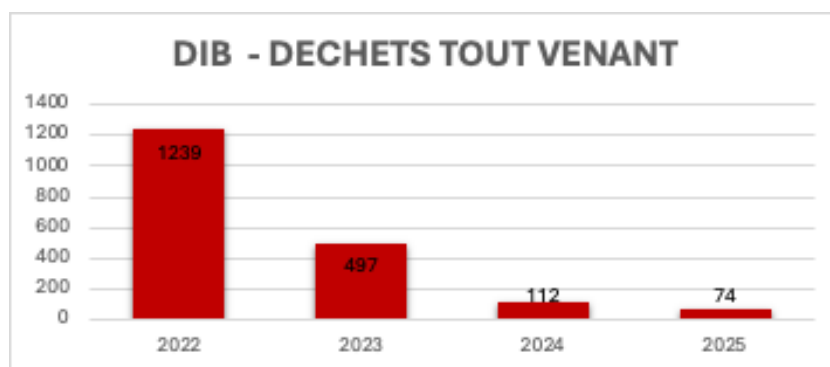


Cette évolution repose notamment sur le développement des filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) qui permettent à la fois de détourner des déchets du « tout-venant » et de bénéficier de prises en charge ou de rétributions financières.

UNE BAISSÉ MAJEURE ET CONTINUE DU « TOUT-VENANT »

Le résultat le plus significatif concerne les Déchets Industriel Banal (DIB) déchets tout-venant. Après être passés de 1 239 tonnes en 2022 à 497 tonnes en 2023, puis à 112 tonnes en 2024, ils diminuent encore pour atteindre seulement 74 tonnes en 2025 (-34 %).

En trois ans, le tonnage de tout-venant a ainsi été réduit de 94 %, passant de 1 239 à 74 tonnes.

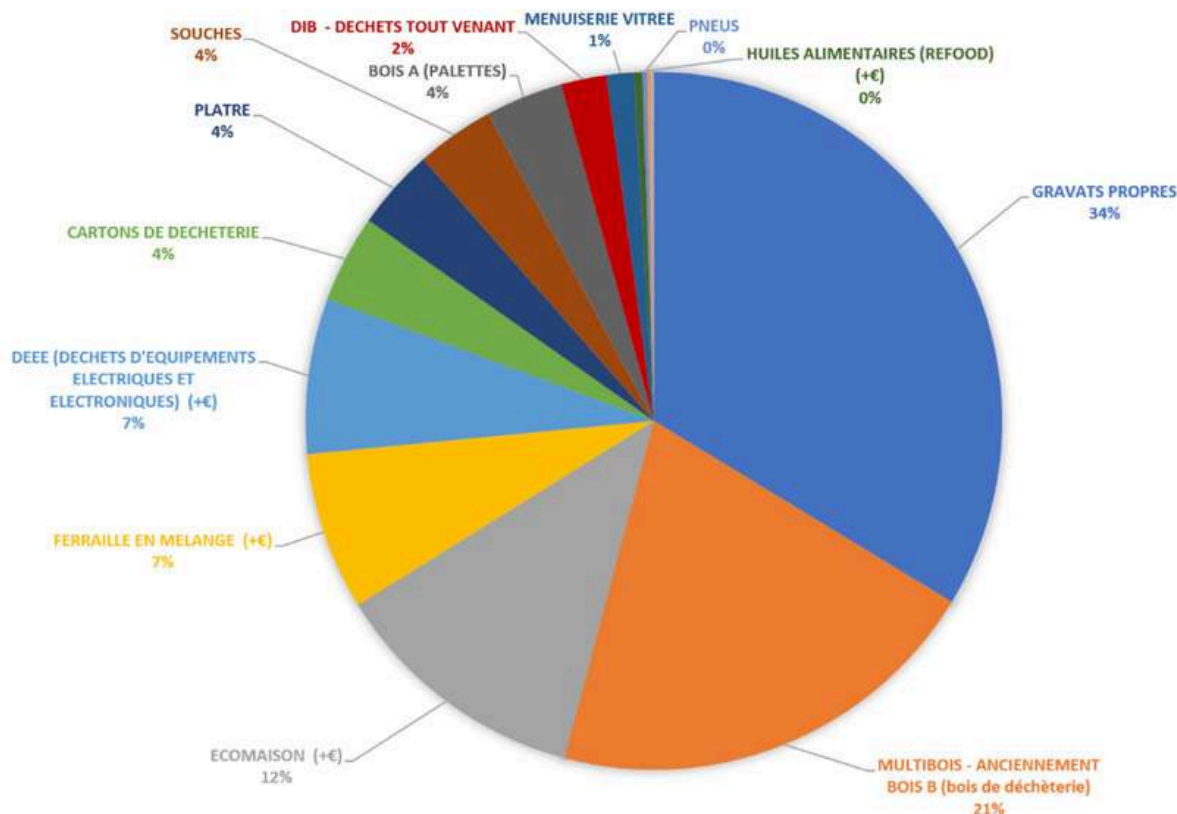


Ce flux, auparavant destiné à l'enfouissement, ne représente désormais qu'environ 2 % des tonnages de la déchèterie. Cette baisse résulte directement du renforcement du tri et de l'orientation des déchets vers les filières de valorisation adaptées par les agents de quai. Cette performance génère également une réduction importante du coût de traitement à 186€/t, soit une économie estimée à plus de 560 K€ en 3 ans.

TONNAGES ET ÉVOLUTION DES TONNAGES EN DÉCHÈTERIE

Plus généralement en 2025, les flux présentés représentent environ 3 500 tonnes de déchets. Plusieurs évolutions témoignent directement de la diversification des filières.

RÉPARTITION DES TONNAGES EN DÉCHÈTERIE



- Les gravats propres restent le premier flux avec 1 177 tonnes (-2 %) et représentent à eux seuls 34 % des tonnages.
- Le Multi bois atteint 715 tonnes (+188 %) et devient le deuxième flux de la déchèterie. Cette forte progression doit être mise en relation avec la baisse d'éco maison, qui représente 420 tonnes (-51 %), et traduit notamment une évolution de la répartition des déchets entre filières.
- La ferraille progresse à 256 tonnes (+13 %).
- Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE ou D3E) restent relativement stables avec 251 tonnes (+2 %).
- Le plâtre progresse sensiblement pour atteindre 131 tonnes (+32 %).
- Deux nouvelles filières REP apparaissent en 2025 : les menuiseries vitrées (44 tonnes) et la laine de verre (6 tonnes), renforçant encore la séparation et la valorisation des déchets.
- Les cartons enregistrent en revanche une baisse de 17 %, avec 142 tonnes collectées.

L'année 2025 confirme les effets de la modernisation de la déchèterie : davantage de fréquentation (+10 %), davantage de flux triés et valorisés et toujours moins de déchets destinés à l'enfouissement.

La chute de 94 % du tout-venant depuis 2022, associée au développement des REP, traduit une évolution profonde du fonctionnement du site, avec des bénéfices à la fois environnementaux et économiques, soit une déchèterie à l'équilibre financier en terme de coût de traitement des déchets.

AGENT DE SENSIBILISATION ET SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

En collaboration avec les services techniques et les Polices municipales du territoire, l'Agent de Sensibilisation et de Surveillance de l'Environnement (ASSE) intervient quotidiennement pour prévenir les incivilités et contribuer à la propreté de l'espace public. Ses principales missions concernent la lutte contre les dépôts sauvages, la sensibilisation des usagers, le suivi des PAV, le contrôle du tri et des locaux à déchets.

En 2025, l'activité de l'ASSE représente : Cette progression traduit un renforcement des actions de terrain, de contrôle et de sensibilisation auprès des usagers.



- 6 130 contrôles de PAV, soit +10 % ;
- 3 337 contrôles de bacs jaunes, soit +26 % ;
- 65 situations liées à des déchets végétaux mal conditionnés résolues, soit +16 %.

BILAN DES ACTIONS DE SENSIBILISATION 2025

En 2025, les ambassadeurs du tri ont poursuivi leurs actions de proximité auprès de tous les publics du territoire. Les interventions se sont articulées autour de quatre axes principaux :

- Établissements scolaires et jeunesse : sensibilisation et formation au tri et aux biodéchets dans les écoles, restaurants scolaires et au lycée agricole de Théza, auprès des enfants comme des personnels.
- Professionnels et gros producteurs : accompagnement des commerçants, restaurateurs, EHPAD, résidences et autres producteurs de biodéchets dans l'évolution de leurs pratiques et des modes de collecte.
- Grand public : réunions publiques, porte-à-porte, conférences, stands et manifestations (Printemps écocitoyen, Fête de l'Agriculture, Salon des seniors, accueil des nouveaux arrivants...), complétés par les distributions de compost et les visites de l'Écopôle.
- Formation et partenariats : participation aux formations, rencontres professionnelles et réseaux spécialisés (SYDETOM66, Réseau Compost Citoyen Occitanie, Réseau des Collectivités Touristiques, Recyclerie d'Elne).

Ces actions ont permis de renforcer l'accompagnement de proximité, avec une attention particulière portée en 2025 au déploiement du tri à la source des biodéchets et aux nouvelles modalités de collecte.

BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2025 confirme la transformation du service de collecte, engagée avec le déploiement de la collecte robotisée. La montée en puissance des PAV s'accompagne d'une réorganisation des moyens, d'un transfert important des tonnages du porte-à-porte vers l'apport volontaire et d'une progression de 13 % des emballages recyclables, tandis que les ordures ménagères diminuent de 2 %.

Les résultats 2025 mettent également en évidence des avancées significatives : forte progression du tri en PAV, qualité du tri satisfaisante et réduction de 94 % du tout-venant en déchèterie depuis 2022, grâce au développement des filières de valorisation.

En 2026, Sud Roussillon poursuivra cette dynamique avec le déploiement de la collecte robotisée, l'équipement de nouveaux secteurs, notamment ceux des centres bourgs et l'optimisation des PAV existants. L'objectif reste de réduire les déchets résiduels, améliorer le tri et la valorisation, tout en maîtrisant les moyens et les coûts du service.

Action du
**PLAN
CLIMAT**

Partenariat avec la Recyclerie d'Elne afin de favoriser le réemploi et donner une nouvelle vie à des objets jetés en déchèterie.



MOBILITÉ DOUCE

SERVICE MOBILITÉ DOUCE - LAURÉAT AVELO 3

Action du
**PLAN
CLIMAT**

La CCSR bénéficie du soutien de l'ADEME au programme AVELO 3 (jusqu'en septembre 2027). Dans le cadre de ce programme, la Communauté de communes Sud Roussillon a mis en place plusieurs actions et services en 2025.



TRI-CYCLE ÉLECTRIQUE

Achat d'un tricycle électrique dédié au ramassage des déchets sur le baladoir de Saint-Cyprien. Cette solution écoresponsable permet de supprimer le passage de véhicules thermiques lourds, contribuant ainsi à apaiser les flux de circulation, à sécuriser les cheminements doux et à réduire l'empreinte carbone des services techniques.

MAISON DU VÉLO

Expérimentation d'une maison du vélo, un espace ressource de proximité proposant une offre complète de services dédiés à la petite reine : conseils personnalisés, promotion du "vélotaf" et de la pratique quotidienne, ainsi que des ateliers d'auto-réparation pour encourager l'autonomie des usagers dans l'entretien de leur matériel.



SORTIES PÉDAGOGIQUES MENSUELLES

Organisation de sorties pédagogiques mensuelles à vélo pour aller à la rencontre du territoire. Ces rendez-vous conviviaux permettent à la fois de sensibiliser les participants à la sécurité routière, de découvrir le patrimoine local et de valoriser les nouveaux aménagements cyclables ainsi que les travaux réalisés par la collectivité.

Mais aussi :

- Installation de bornes de réparations vélos (4) réparties stratégiquement sur le territoire.
- Installation de nombreux arceaux vélos (20).

FOULÉES DE SUD ROUSSILLON - 6^e ÉDITION

NOUVEAU FORMAT

Les Foulées de Sud Roussillon 2025 se sont déroulées à Saint-Cyprien le week-end du 31 mai et du 1^{er} juin, confirmant le succès incontournable de cet événement sportif et festif sur le territoire.

SAMEDI

Organisées sur le Port de Saint-Cyprien, elles ont rassemblé près de 400 enfants dès le samedi soir. Tout au long de l'après-midi et en soirée, le public a également profité de nombreuses animations conviviales, incluant des jeux, des ambiances musicales et divers stands de restauration.



DIMANCHE

Le dimanche matin a été marqué par les traditionnelles épreuves sportives et de loisir, qui ont rencontré un immense succès populaire :

- Le semi-marathon de 21 km (1 000 participants)
- Le 10 km (700 participants)
- Le 5 km (300 participants)
- La randonnée gourmande (600 participants)



FORT ENGOUEMENT

Les inscriptions aux différentes courses étaient affichées complètes quasiment un mois avant l'événement.

3 000

personnes se sont ainsi rendues sur le village départ pour vibrer au rythme des animations, encourager les coureurs lors des départs et profiter de l'ambiance générale.



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le PCAET est un projet territorial de développement durable. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la sobriété énergétique ;
- la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables.

Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

Le PCAET a fait l'objet d'une consultation citoyenne du 9 janvier 2024 au 10 février 2024. Après transmission à l'autorité environnementale pour validation, le PCAET a été approuvé le 13 mars 2024 en conseil communautaire pour les 6 prochaines années.

Le PCAET est une démarche transversale à l'échelle de la Communauté de communes. Chaque service, en fonction de ses compétences, contribue à sa mise en oeuvre.



16 rue Jérôme et Jean Tharaud
66750 Saint-Cyprien
Tél. 04 68 37 30 60
www.sudroussillon.fr